

# LE DEVOIR

VOL. CIII N° 122

LE DEVOIR, LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

## QUÉBEC QUITTE LA TABLE DES NÉGOS

La politique du pire



MICHEL DAVID

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, avait raison: ultimement, il appartiendra à la population de trancher le débat sur la hausse des droits de scolarité à l'occasion d'une élection générale.

Un scrutin estival se transformerait à coup sûr en cauchemar, mais il est tout aussi impensable que le gouvernement se rende au bout de son mandat de cinq ans. De toute manière, le premier ministre Charest ne voudra pas attendre les révélations embarrassantes de la commission Charbonneau avant d'appeler aux urnes.

La question est de savoir comment se rendre à l'automne sans qu'un drame se produise. M. Charest a versé dans l'humour noir quand il a dit espérer «une période d'accalmie» au cours des prochaines semaines. L'avertissement du porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, a été parfaitement clair: «La seule chose qui nous reste, c'est la rue». Le maire Tremblay n'a pas fini de se lamenter, l'été montréalais s'annonce torride.

Certes, le gouvernement ne doit pas céder devant la menace, mais il savait très bien qu'il prenait un risque énorme avec la paix sociale en mettant abruptement fin aux négociations. C'est lui qui est responsable de la sécurité publique et qui devra prendre tout le blâme si un drame se produit.

Dans les circonstances, la proposition de François Legault devrait être sérieusement considérée. À défaut d'une entente à long terme qui, de toute manière, pourrait être remise en question par le prochain gouvernement, il faudrait trouver un arrangement temporaire qui permettrait de tenir des élections automnales dans des conditions acceptables.

Déjà, la CLASSE a annoncé

VOIR PAGE A 10: POLITIQUE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues de Montréal hier soir pour appuyer les étudiants.

■ Pour les étudiants, «c'était le gel, le moratoire ou rien», dit Courchesne  
 ■ Le gouvernement provoque une crise sociale, estiment les étudiants

ANTOINE ROBITAILLE  
 Correspondant parlementaire à Québec

Les négociations qualifiées de «la dernière chance» ont échoué. La ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a choisi de quitter la table de négociations en début d'après-midi hier, soulevant l'ire des représentants des associations étudiantes.

«Force est de constater que nous sommes dans une impasse», a déclaré la ministre vers 16 h hier. En conférence de presse plus tard, Jean Charest soutenait qu'il y avait «un important fossé qui sépare le gouvernement et les associations étudiantes». Il a dit toujours souhaiter une entente, mais a explicitement évoqué la possibilité de régler cette question lors d'élections générales, qui doivent être tenues dans les 18 prochains mois.

Après quatre jours d'intenses échanges, la ministre Courchesne dit avoir compris que pour les associations, «c'était le gel, le moratoire ou rien».

Plus tard en entrevue au *Devoir*, elle s'est dite «triste» et «sincèrement, vraiment, très déçue. Le Québec mérite qu'on sorte de ça», a-t-elle

commenté. Aussi, même si c'est elle-même qui a fermé la porte hier, elle soutient que celle-ci était «toujours ouverte».

Mme Courchesne a insisté sur le caractère «courtois» des échanges, mais elle a du reste dénoncé un des quatre négociateurs de la

Jean Charest a dit souhaiter toujours une entente, mais a explicitement évoqué la possibilité de régler cette question lors d'élections générales, qui doivent être tenues dans les 18 prochains mois

CLASSE qui a réagi à la première offre du gouvernement — réduire de 35 \$ annuellement la hausse de 1778 \$ sur sept ans — en lançant: «Avec cette offre-là, on va vous l'organiser, le Grand Prix.»

Après la rupture des négociations dans une crise qui dure depuis quelque 16 semaines, M. Charest a soutenu qu'il n'allait pas «céder» aux «menaces» qu'ont selon lui proférées les représentants étudiants. Pour éviter des incidents malheureux, le premier ministre a déclaré qu'il allait «travailler avec

les gens responsables», se demandant au passage en quoi de telles perturbations éventuelles allaient «aider leur cause». Pour le reste, il a dit espérer que «dans les prochaines semaines, ce sera une période d'accalmie. Ça permettra à chacun de réfléchir sur ces enjeux-là d'une part».

Mais le secrétaire général de la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ), Paul-Émile Auger, a soutenu hier peu après la rupture des négociations que le gouvernement venait de «s'acheter une

crise sociale d'une ampleur inégalée». Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), a pour sa part plaidé de nouveau pour la désobéissance civile pacifique et convié les Québécois — avec leurs casseroles — à un grand rassemblement familial à Montréal demain.

La présidente de la Fédération étudiante universitaire québécoise (FEUQ), Martine Des-

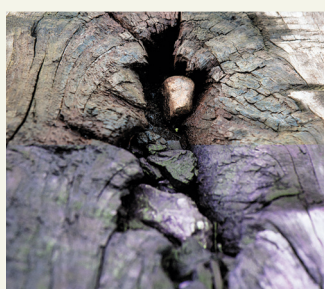
VOIR PAGE A 10: NÉGOS

Lire aussi  
 L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard: Restons calmes! Page A 8

La chronique de Lise Payette: Les miettes tombées de la table Page A 9

L'écho des casseroles s'accroît: Les manif's s'intensifient Page A 3

AUJOURD'HUI



Josée Blanchette  
 Je ne suis pas faite en bois. Le plaisir féminin pour les nul(le)s Page B 10

Annonces... B4 Météo..... B7  
 Avis légaux. B6 Motocroisés B7  
 Décès..... B4 Sports..... B8  
 Grille télé... B2 Sudoku..... B8



## Bixi: Québec est maintenant disposé à aider Montréal

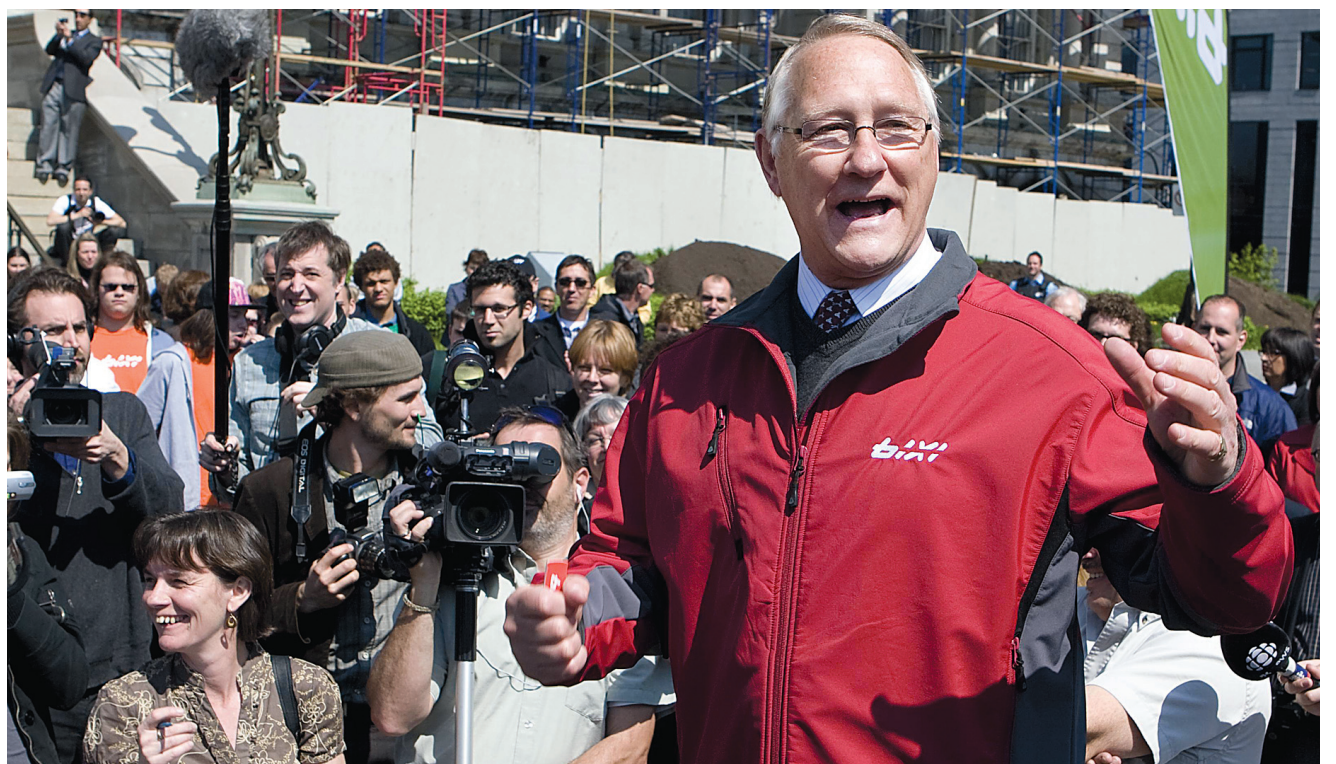
Encore faudrait-il que l'administration Tremblay en fasse la demande

JEANNE CORRIVEAU

Après avoir exigé de Montréal qu'elle se départisse du volet international de Bixi, Québec serait maintenant disposé à accommoder la Ville si celle-ci formulait le souhait de maintenir ses activités au sein de la Société de vélo en libre-service (SVLS), a appris *Le Devoir*.

Les contrats à l'étranger permettent de rentabiliser les opérations à Montréal

pour mettre en vente les activités internationales de la SVLS. Québec invoquait alors le rapport du vérificateur général de la Ville, déposé en juin 2011, qui signalait qu'en vertu de la Loi sur les cités et villes, une municipalité ne pou-



ARCHIVES JACQUES NADEAU

Fierté du maire Tremblay, le système mis au point à Montréal est maintenant implanté sur trois continents dans des villes comme Londres, Melbourne, Washington et Boston.

VOIR PAGE A 10: BIXI

## ACTUALITÉS

MEURTRE  
ET COLIS MACABRESLe suspect  
aurait  
quitté  
le CanadaLuka Rocco  
Magnotta  
est recherché  
par Interpol

Luka Rocco Magnotta, le Torontois d'origine qui aurait assassiné et démembré un homme dans un appartement de Montréal, figure parmi les personnes recherchées sur le site Web d'Interpol.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) affirme que ses enquêteurs ont des raisons de croire que le suspect a déjà quitté le pays, bien qu'ils n'en aient pas la certitude. C'est ce qui les a incités à faire appel à leurs confrères d'autres pays. Le sergent Ian Lafrenière a indiqué que les enquêteurs pensaient à un pays en particulier mais qu'il ne dirait pas lequel. Le porte-parole du SPVM a expliqué que cette hypothèse était fondée sur la perquisition de l'appartement du suspect et la lecture d'« une lettre sur un site Web où il dit comment disparaître pour de bon ». Dans ce texte, Luka Rocco Magnotta affirme que cela « ne peut se réussir du jour au lendemain » et qu'il faut « un minimum de quatre mois [...] pour accomplir les actes héroïques nécessaires pour tourner la page de son ancienne vie ».

Le natif de Scarborough, en Ontario, est soupçonné d'avoir assassiné un homme qu'il connaissait, de s'être livré à une multitude d'outrages sur le cadavre, de l'avoir dépecé et d'avoir envoyé des membres, par la poste, aux bureaux du Parti conservateur du Canada et du Parti libéral du Canada. Le suspect semble avoir enregistré la scène et l'avoir mise en ligne. Le sergent Lafrenière a précisé que la police envisageait la possibilité que les parties encore manquantes du corps aient aussi été envoyées par la poste.

La Presse canadienne  
Associated Press

## Sables bitumineux : Oliver se fait rassurant

Le ministre des Ressources naturelles commentait la visite en Alberta de Thomas Mulcair

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Le ministre des Ressources naturelles fédéral, Joe Oliver, se montre optimiste quant aux impacts de l'exploitation des sables bitumineux. Il prédit que les bassins de rétention dans lesquels sont entreposés les déchets toxiques liquides seront un jour si bien nettoyés qu'on pourra y pêcher et même boire de l'eau.

« Le fait est que les bassins de rétention se font nettoyer et que vous pourrez en boire, vous pourrez y pêcher, a déclaré le ministre sur les

ondes de CBC mercredi soir. La terre sera ramenée à son état original. » Appelé à éclaircir ses propos hier, le ministre a rappelé que les entreprises ont l'obligation de nettoyer. « Cela veut dire rétablir des milieux humides si c'était l'état original et faire pousser de la végétation. Cela peut vouloir dire retirer l'eau des bassins de rétention pour l'amener à une autre zone commerciale et la remplacer par de l'eau douce et restaurer les lacs de manière à permettre la pêche. » Le ministre n'a pas avancé d'échéancier.

Les bassins de rétention albertains couvrent une superficie de 170 kilomètres carrés

et contiennent assez d'eau pour remplir 160 000 piscines olympiques. L'eau y est à ce point toxique que les oiseaux doivent en être éloignés par

« Le fait est que les bassins de rétention se font nettoyer et que vous pourrez en boire, vous pourrez y pêcher »

des dispositifs sonores. Les propos de M. Oliver ont scandalisé la chef du Parti vert, Elizabeth May.

« Il y a des années de cela, quand je me battais contre l'agent orange, il y avait des

gens qui me disaient : « On peut en boire ! » C'est une chose que les gens disent pour créer une impression complètement fautive. On ne peut pas boire l'eau des bassins de rétention parce qu'ils sont poison. Quand les canards s'y posent, ils meurent ! »

Par ses propos, le ministre soulignait la visite en Alberta du chef du NPD, Thomas Mulcair. Habillé d'une chemise de safari, M. Mulcair a visité les installations de Suncor et a survolé les sites d'exploitation pendant une heure et demie en hélicoptère. « C'est un

spectacle impressionnant, a-t-il dit. C'est une activité humaine à une échelle qui existe à très peu d'autres endroits dans le monde. » Sur le fond, il n'a pas changé d'avis. Il dénonce les profits artificiels de l'industrie qui ne comptabilise pas les coûts environnementaux associés à l'exploitation des sables, et son effet délétère sur les autres secteurs de l'économie canadienne.

La mairesse de Fort McMurray, Melissa Blake, s'est dite satisfaite de sa rencontre avec M. Mulcair. « Il a de bons arguments, d'autres avec lesquels je suis en désaccord. »

Le Devoir

## MONTRÉAL « S'ATTEND À DES SURPRISES »



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le contrat accordé par la Ville de Montréal à la firme Antagon International pour réparer le bris de l'égout collecteur de la rue Sherbrooke, qui a provoqué un affaissement de la chaussée à la hauteur de l'avenue Victoria la semaine dernière, s'élève à 200 000 \$ et non à 860 000 \$, a indiqué Richard Fontaine, le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées de la Ville. Comme il s'agissait d'une situation d'urgence, la Ville a demandé deux soumissions avant d'octroyer le contrat de gré à gré. La Ville a toutefois réservé une somme de 600 000 \$ pour les « frais incidents », soit les dépenses imprévues et les mesures de sécurisation du chantier.

« Comme il s'agit d'un égout collecteur centenaire, il faut s'attendre à des surprises, a-t-il dit. Mais cette enveloppe budgétaire ne sera pas nécessairement dépensée en totalité. » Les travaux devraient durer quatre semaines.

L'Île-du-Prince-Édouard  
partage les craintes  
de l'opposition au sujet  
de l'assurance-emploi

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Les partis d'opposition, qui rejettent en bloc la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement conservateur, ont des inquiétudes valables que partage l'Île-du-Prince-Édouard (I-P-E).

« Il y a toute cette question de dire "on va passer le projet de loi et on vous dira les règlements plus tard". C'est préoccupant », a déploré le ministre provincial chargé du dossier, Allen Roach. Comme l'opposition et ses homologues provinciaux, M. Roach craint que les changements annoncés nuisent aux industries saisonnières qui dominent l'économie de l'I-P-E. Qui plus est, si les chômeurs sont désormais obligés d'accepter un poste à une heure de voiture de chez eux pour éviter de perdre leurs prestations, cela pourrait les inciter à quitter des régions isolées de la province où les emplois à l'année sont plus rares. Sans oublier l'impact pour les employeurs qui perdraient alors une main-d'œuvre qualifiée, a expliqué le ministre au Devoir hier, à quelques heures d'une rencontre avec la ministre fédé-

rale Diane Finley, à qui il se préparait à faire valoir ces préoccupations.

M. Roach n'est pas la seule voix provinciale à s'être élevée contre la réforme annoncée il y a une semaine. Plusieurs anticipent en outre de voir les chômeurs qui perdent leurs prestations se tourner vers l'assistance sociale — payée par les provinces. Trop tôt cependant pour soulever ce litige auprès du fédéral. Les provinces attendent de voir les effets une fois la réforme en vigueur. Le Québec, l'Ontario et l'I-P-E ont toutefois dit surveiller cet aspect du dossier.

L'opposition poursuit  
ses efforts

Entre-temps, l'opposition poursuit ses efforts pour convaincre le gouvernement de Stephen Harper de reculer. Les néodémocrates ont profité de leur journée d'opposition aux Communes pour réclamer l'abandon de la réforme. « L'assurance-emploi est payée entièrement par les employés et les employeurs [...], les Canadiens doivent avoir leur mot à dire », a plaidé la députée Chris Charlton. Majoritaires, les conservateurs prévoient rejeter la motion au moment du vote prévu lundi.

Le Devoir

## Échangeur Turcotte

**SECTEUR À ÉVITER**

### ENTRAVES MAJEURES

**FIN DE SEMAINE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2012**  
Fermeture complète de jour et de nuit  
de 23 h vendredi à 5 h lundi

**(B)** BRETELLE A-15 SUD VERS A-20 OUEST

**(A)** A-15 SUD DANS L'ÉCHANGEUR

**(A)** A-15 sud dans l'échangeur

**(B)** Bretelle A-15 sud (Décarie) vers A-20 ouest

Le ministère des Transports demande aux usagers d'éviter d'emprunter l'autoroute 15 sud (Décarie) pour accéder à l'autoroute 20 ou au pont Champlain pendant la fin de semaine.

**Avis aux camionneurs :** une seule voie de largeur réduite sera disponible dans l'échangeur en provenance de l'autoroute 15 sud (Décarie). Empruntez un autre itinéraire pour tout véhicule excédant 3,5 mètres de largeur.

**FACILITEZ VOS DÉPLACEMENTS**

Composez le 511 ou consultez le [www.quebec511.info](http://www.quebec511.info)  
Pour commentaires : [dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca](mailto:dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca)

**Transports Québec**

# ACTUALITÉS

## Mai 68 ?



CHRISTIAN  
RIOUX  
à Paris

La nature a horreur du vide. C'est encore plus vrai lorsque l'actualité s'emballe et nous entraîne sur des terrains inconnus. Il est alors tentant de s'imaginer que l'histoire repasse par des sentiers déjà balisés. Mais le parallèle est souvent trompeur.

C'est ainsi qu'on a vu récemment des gauchistes se rejouer quelques scènes classiques de la lutte antifasciste. Les pauvres confondent la loi 78 et les lois de Nuremberg. J'exagère, évidemment. Dans ce registre, l'éditorialiste du journal *Libération* n'a pourtant pas hésité à comparer la loi 78 « à la panoplie d'une dictature style Biélorussie ou Azerbaïdjan ». Certes, les amendes sont salées et certains articles de la loi prêtent à l'arbitraire. Mais de là à comparer le Québec à ces pays où des journalistes de l'opposition se font assassiner, il y a une limite à ne pas franchir. Rappelons qu'à Paris, les organisateurs d'une manifestation sont tenus d'avertir la police par écrit, non pas huit heures, mais trois jours à l'avance!

Il est tout aussi insidieux de comparer les mouvements étudiants actuels à ceux de Mai 68. Certes, la liesse qui se répand chaque soir dans les rues de Montréal ressemble à l'euphorie étudiante qui s'était emparée de Paris il y a 44 ans. Mais la comparaison s'arrête là. La pousser plus loin serait même une grave erreur. On peut penser ce que l'on veut de Mai 68, mais il s'agissait essentiellement d'un mouvement prêchant la liberté individuelle, la libéralisation des mœurs et une certaine anarchie douce. Le tout dans le contexte d'une société en pleine croissance issue de l'après-guerre. Il faut beaucoup d'ignorance pour s'imaginer que nous vivons encore dans une telle époque.

Avez-vous entendu l'un ou l'autre des leaders étudiants affirmer qu'il était « interdit d'interdire », qu'il fallait « jouer sans entraves », que « le vieux monde était derrière nous », qu'il fallait « demander l'impossible » et que les élections étaient des « pièges à cons »? Au contraire. Le mouvement étudiant québécois ne réclame pas plus de liberté individuelle, mais plus d'État. Il ne veut pas moins d'université, mais plus d'éducation. Il ne veut pas plus d'individualisme, mais plus de « nous ». Les plus radicaux — et ils sont rares — ne réclament que la gratuité, une utopie tellement extravagante qu'elle est jugée normale dans la majorité des pays d'Europe.

La comparaison avec Mai 68 est dangereuse, car elle révèle une méprise complète sur le sens des événements récents qui n'ont rien d'un *remake*. Au contraire, les étudiants québécois sont en butte à une société où les idéaux de Mai 68 ont depuis longtemps triomphé. Et je ne connais pas de pays où ils règnent sans partage comme au Québec. Loin d'être les enfants gâtés que l'on décrit, les jeunes qui manifestent dans nos rues ont déjà subi toutes les affres de cette exaltation de la liberté individuelle que nous avons connue depuis 50 ans, et au nom de laquelle d'ailleurs on leur réclame aujourd'hui de payer leurs études.

N'est-ce pas, en partie, la libéralisation des mœurs qui a offert à nombre de ces jeunes des familles éclatées? Or, comme le dit la philosophe Hannah Arendt, la famille demeure la première protection des enfants contre la violence de nos sociétés. C'est aussi au nom de cette liberté individuelle qu'on a offert à cette génération des écoles plus soucieuses de convivialité que de savoir et d'excellence. Mais c'est surtout au nom de cette même liberté que nous avons livré notre jeunesse au consumérisme et à l'abêtissement audiovisuel. Depuis vingt ans, cette couche de la population est devenue la poule aux œufs d'or des marchands de babioles technologiques et de sous-produits culturels. Il n'y a qu'à ouvrir la télévision pour le savoir.

Ce consumérisme, dont les pouvoirs publics se font les complices, explique probablement pourquoi le nombre d'élèves et d'étudiants qui travaillent est si élevé au Québec. Un autre de nos records mondiaux... avec le décrochage! Dans nombre de pays, les employeurs qui font travailler des jeunes de 14 ou 15 ans presque 20h par semaine auraient affaire à la police. Pas chez nous. Durant cette crise, a-t-on entendu quelqu'un au gouvernement s'inquiéter du fait que le taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 20 à 24 ans (tous niveaux d'études confondus) était passé de 25% à 55% en un quart de siècle? L'étudiant qui se consacre vraiment à ses études sera bientôt une bête rare au Québec. Une telle jeunesse peut-elle vraiment être considérée comme favorisée?

S'il fallait désigner le personnage le plus soixante-huitard de la tragédie qui se joue sous nos yeux, ce ne serait donc ni Gabriel Nadeau-Dubois, ni Léo Bureau-Blouin, ni Martine Desjardins. Ce serait plutôt Gilbert Rozon, qui s'inquiétait publiquement — quelle horreur! — des nuisances que les étudiants pourraient causer à ses séances annuelles de fou rire. Le président du festival Juste pour rire n'est-il pas le symbole par excellence de cette société hédoniste imaginée en 1968? Une société de la jouissance immédiate et du rire ininterrompu. D'ailleurs, Gilbert Rozon ne rêve-t-il pas de transformer Montréal en festival permanent? « Juste pour rire », le slogan aurait très bien pu être inventé en Mai 68.

Les soixante-huitards ne sont pas ceux que l'on pense.

crioux@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les manifestants étaient plus nombreux que lors des derniers jours à jouer de la casserole hier dans les rues.

## L'écho des casseroles s'accroît

LISA-MARIE GERVAIS

La rue a désormais l'habitude des manifestations nocturnes et de la symphonie tonitruante des casseroles sur le coup de huit heures. Mais ce fut avec une intensité renouvelée que des étudiants et badauds soutenant leur cause ont repris la cuillère en bois et sont sortis manifester, hier soir.

Plus tôt en fin d'après-midi, sur Internet, les appels aux rassemblements étaient d'autant plus nombreux après l'échec des négociations entre les associations étudiantes et le gouvernement.

Alors que des concerts métalliques avaient lieu dans diverses villes de la province, les manifestations montréalaises se déroulaient dans le calme, au moment de mettre sous presse, sauf à Québec, où l'atmosphère semblait plus tendue. Rassemblant plusieurs milliers de personnes, la 38<sup>e</sup> manifestation nocturne, au départ du parc Émilie-Gamelin, a été déclarée illégale dès le début, mais la police a indiqué qu'elle tolérerait la marche s'il n'y avait pas d'actes criminels commis. Des feux d'artifice ont éclaté en grand nombre. Dans ce vacarme, la foule brandissait des drapeaux noirs ou rouges.

### « Mauvaise foi »

« C'est à cause de Jean Charest », a répondu Robert, qui expliquait pourquoi il battait la casserole sur l'avenue du Mont-Royal, coin de Mentana sur le coup de 20h. « C'est la mauvaise foi du gouvernement Charest qui me convainc de

sortir dans la rue ». Comme lui, bien des manifestants sont sortis manifester, vivement interpellés par l'impasse des négociations.

« Quand ils ont annoncé un retour à la table, ce n'était pas des négos pour moi. C'était juste du niaisage, de la poudre aux yeux pour les électeurs ambivalents », a lancé une grand-mère longueuilloise, qui ne manque pas une manifestation nocturne depuis le début.

Plusieurs se sont dits déçus de l'attitude du gouvernement de Jean Charest. D'autres s'en prenaient personnellement au premier ministre. Marilou Saint-Louis, une enseignante de 39 ans résidant à Ville-Marie a trouvé « dommage » que Jean Charest ait dénigré la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) et son porte-parole, Gabriel Nadeau-Dubois, qui aurait fait allusion à la perturbation du Grand Prix. « C'était une mauvaise blague de la CLASSE, mais Jean Charest ne peut pas faire de leçon en terme de mauvaises blagues. C'est 1 à 1 », a-t-elle dit, frappant sur sa casserole.

Des manifestants dans la rue Crescent y ont aussi fait allusion. « Charest, tu ris, mais check ben ton Grand Prix », scandaient-ils sous les flashes des caméras et les doigts d'honneur de certains. Dans Hochelaga-Maisonneuve, environ 700-1000 personnes de tous les âges se sont retrouvées à marcher au sud de la rue Ontario, alors qu'une vente trottoir bloquait cette artère.

Carl-André Girard frappe sa cuillère de bois (la 3<sup>e</sup>) sur un plat de métal tout cabossé. Selon lui, le gouvernement a fait un mauvais calcul en pensant

que la population allait se diviser sur le conflit étudiant. « Mais on se rallie », a-t-il dit. Il préfère parler d'« éveil social » plutôt que de crise. « Si on regarde tous les endroits dans le monde où ça manifeste en appui... Ça a commencé avec un printemps érable, mais là, c'est le printemps partout dans le monde. »

### Ailleurs au Québec

Beloeil, Gatineau, Limoilou, Rosemère, Longueuil et même Gaspé. À l'instar des derniers jours, partout au Québec, de petits groupes de manifestants se sont massés sur des ponts, la rue du quartier, les places publiques, les boulevards.

À Gaspé, les cégépiens du campus du Collège de la Gaspésie-les-Îles participeront à une manifestation de casseroles qui se tiendra ce soir dans les rues de la capitale de la MRC de la Côte-de-Gaspé. « Il y aura une manifestation de cuillères et de casseroles ce soir à Gaspé et on compte y participer parce qu'on est vraiment déçus de la tournure des négociations entre le gouvernement et les associations étudiantes », a dit le président de l'Association étudiante du campus de Gaspé, Dave Ferguson, joint par *Le Devoir* tard hier soir. « On voit bien que la ministre [de l'Éducation, Michelle Courchesne] a quitté la table des négociations pour des raisons politiques. C'est vraiment décevant de voir qu'il y a une ligne de parti qui peut traîner aussi loin! »

Avec *La Presse canadienne*  
Avec *Mélissa Guillemette* et *Thierry Haroun*  
*Le Devoir*

## Incertitudes quant à la rentrée à l'automne

La session commencera à la mi-août dans la plupart des cégeps

LISA-MARIE GERVAIS

De quoi aura-t-il l'air les sessions à la rentrée? Dans un contexte de loi spéciale et de conflit dans une impasse profonde depuis la rupture des négociations, plusieurs se le demandent.

Dans les 14 cégeps en suspension de session, les enseignants se disent préoccupés par la mise en œuvre du nouveau calendrier. Le président de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), Jean Trudelle, craint l'impact qu'il aura sur les conditions de travail et sur le plan pédagogique. « On sauve les meubles. Mais je ne peux pas vous dire qu'on va pouvoir assurer la qualité de la formation. [...] On peut faire en sorte de condenser les apprentissages, on l'a fait en 2005, mais il y a des limites. Ça va malheureusement jouer contre les étudiants qui ont le plus de misère », a-t-il souligné.

Les enseignants seront-ils dédommagés pour les heures supplémentaires, les samedis travaillés et la lourdeur amplifiée de leur tâche? Aucun écho pour le moment, note M. Trudelle. Une rencontre devait avoir lieu aujourd'hui avec le comité patronal de négociation. *Le Devoir* a contacté les cé-

geps pour connaître le calendrier de reprise qu'ils remettraient aujourd'hui à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, en vertu de la loi 78. Tous les cégeps respectent les préceptes de la loi spéciale, qui les oblige à reprendre la session d'hiver 2012 au plus tard le 17 août et à la terminer avant le 30 septembre. Certains cégeps, comme Lionel-Groulx, n'excluent pas de recommencer leurs cours dès le début d'août. « Ça pourrait aider les jeunes du secondaire », a dit Yves Marcotte, responsable des communications au cégep Lionel-Groulx.

Les futurs étudiants, actuellement au secondaire, qui risquent de finir en janvier leur session d'automne, sont-ils inquiets? « Je n'ai pas eu énormément d'appels. Quelques-uns de parents plus nerveux, mais on leur explique la situation », a dit Nathalie Baumgartner, responsable des communications du collège Marie-Victorin.

L'impact du débrayage sur les inscriptions semble minime, même qu'il y a parfois une légère augmentation. « Il y a moins de désistements qu'à pareille date l'an dernier », a dit France Lalonde, responsable des communications au cégep Édouard-Montpetit.

Quant aux associations étudiantes locales, la plupart tien-

## L'opposition réclame la reprise des négos

Les chefs de parti ont tous demandé au premier ministre Charest de retourner à la table des négociations. La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a légèrement modifié son discours en affirmant que le premier ministre ne devrait pas déclencher des élections maintenant, mais plutôt régler le conflit étudiant. La Coalition avenir Québec (CAQ) a réagi en affirmant par voie de communiqué qu'après 16 semaines de conflit, le gouvernement ne pouvait pas interrompre les négociations. Le chef du parti, François Legault, estime qu'il faut régler la crise à court terme en fonction de la session d'automne. En ce sens, il croit que le gouvernement devrait accepter la proposition des étudiants sur les crédits d'impôt, même si elle n'est pas idéale. « C'est une solution temporaire, à coût nul pour le gouvernement et assumée par les étudiants ou leurs parents et non pas par l'ensemble des contribuables. Avec des élections à l'automne, les citoyens pourraient ensuite s'exprimer sur la façon de régler la crise à long terme. » — *La Presse canadienne*

## L'ONU rabrouée

L'Organisation des Nations unies (ONU) devrait s'occuper de sujets plus graves que la crise sociale québécoise provoquée par la hausse des droits de scolarité, a déclaré hier la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay. Deux experts indépendants de l'ONU ont exprimé mercredi leur préoccupation quant au déroulement des manifestations au Québec, après l'adoption d'une loi spéciale et certaines vagues d'arrestations massives. Lors d'un point de presse, hier, M<sup>me</sup> Gagnon-Tremblay a exprimé son insatisfaction par rapport aux conclusions des deux experts et elle a servi une remontrance à l'organisation internationale. « Au lieu bien sûr de regarder le Québec, l'ONU pourrait peut-être regarder les crises majeures qui se passent actuellement en Syrie et au Mali, a-t-elle dit. Ils ont décidé de regarder le Québec et la ville de Montréal, mais je pense qu'il y a des crises majeures qui méritent une attention particulière. » — *La Presse canadienne*

*Le Devoir*

## ACTUALITÉS

PACC-2020:  
trop peu,  
trop tardLOUIS-GILLES  
FRANCŒUR

«*Trop flou, trop peu et trop tardivement: en somme, un plan de relations publiques pour Rio + 20 plutôt qu'un vrai plan d'action de réduction de nos émissions de GES*», explique Scott McKay, critique en environnement du Parti québécois en réaction à la publication hier dans *Le Devoir* du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 (PACC-2020) du Québec. Son annonce officielle est prévue pour dimanche.

Trop flou parce que, explique Scott McKay, le plan ne précise pas les réductions de gaz à effet de serre (GES) que Québec espère obtenir de chaque mesure en y investissant 2,7 milliards en huit ans. Il serait «*surpris*», dit-il, que Québec ait accouché de chiffres rigoureux depuis que le Vérificateur général a stigmatisé, le 11 mai, l'absence de validation des bénéfices escomptés de chaque mesure prévue.

Trop peu, ajoute Scott McKay, parce que le plan ne réalise qu'une réduction de 6 millions de tonnes (Mt) sur les 11 Mt qu'il faudra retrancher au bilan 2012 du Québec pour atteindre sa réduction de 20% d'ici 2020 de nos GES. Et trop tardivement, conclut le député péquiste de l'Assomption, parce que le malus-bonus, qui s'appliquera aux achats de véhicules neufs seulement, ne sera en place qu'en 2015, ce qui reporte à l'échéance du plan, ou presque, des changements majeurs dans le parc automobile québécois.

Le Devoir

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES CHSLD

## Un généreux contrat sans appel d'offres

AMÉLIE  
DAOUST-BOISVERT

Un contrat accordé sans appel d'offres au CHSLD privé Côté Jardins par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale a fait sourcilier le vérificateur général par intérim Michel Samson, qui l'a révélé dans son rapport publié mercredi. D'une valeur de 18 millions par an pour l'utilisation de 256 lits de soins de longue durée pendant 20 ans, cette entente est beaucoup plus généreuse que celle conclue dans le cadre du premier CHSLD en PPP, celui de Saint-Lambert-sur-le-Golf.

À titre de comparaison, pour 200 lits, le promoteur et exploitant de ce dernier reçoit 203 millions sur 25 ans, soit 8,12 millions par an, selon Infrastructure Québec. La différence par jour par patient est d'environ 80\$ entre les deux CHSLD.

L'Agence de la santé de Québec estime payer un prix juste et avantageux et se dit «*confiante*» dans sa décision, dit le responsable des communications Pascale Saint-Pierre. Selon elle, à environ 192\$ par patient par jour, cette entente se situe en deçà du coût d'une place en hébergement public.

C'est l'homme d'affaires

montréalais Hyman Polansky qui a construit le CHSLD Côté Jardins. Selon le registre des entreprises, l'établissement appartient à Hyalea Limited, une société dont les actionnaires sont la femme de M. Polansky, Léa, sa fille Eden, et Cheryl Polansky Freder. M. Polansky est un donateur du Parti libéral du Québec, à qui il a fait don de 500\$ en 2002, 1500\$ en 2004, 3000\$ en 2006 et 150\$ en 2011.

## Chronologie

En janvier 2003, un article du *Soleil* rapporte que la Régie régionale de la santé de Québec (devenue l'Agence) sou-

haite construire un CHSLD de 132 lits en lieu et place de l'ancien Centre jeunesse Tilly. Coût prévu: 16 millions.

Le projet avorte. Selon Radio-Canada Québec, l'Agence vend le site, en décembre 2005, pour la somme de 850 000\$, à Gestion Hylia [sic], propriété de l'homme d'affaires Hyman Polansky de Montréal, peut-on lire dans un article du 10 mai 2006. S'y trouve aujourd'hui le CHSLD Côté Jardins.

En 2007, l'Agence de la santé de la Capitale-Nationale signe une première entente pour l'achat de 116 places dans l'immeuble flambant neuf, un contrat de 20 ans de

6,5 millions par an. En 2008, l'Agence ajoute 58 lits à l'entente, puis 82 en 2011, ce qui porte la facture à près de 18 millions par an.

Hyman Polansky n'a pas rendu l'appel du *Devoir*. Le p.d.g. de l'Agence de la santé de la Capitale-Nationale de 1999 à 2011, Michel Fontaine, aujourd'hui sous-ministre associé au ministère de la Santé (MSSS), a refusé notre demande d'entrevue.

Le Devoir

Une version longue de cet article est publiée sur [ledevoir.com](http://ledevoir.com).

## Le vérificateur général contredit Courchesne

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire  
à Québec

Le vérificateur général du Québec par intérim, Michel Samson, contredit la ministre Michelle Courchesne: le personnel politique du cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de son prédécesseur, Jean-Marc Fournier, a bel et bien écarté 418 des 918 projets de construction et de rénovation d'installations sportives sans que les fonctionnaires fournissent d'analyses, ce qui a guidé le versement de subventions totalisant 363 millions.

«*La liste [de 918 demandes de subventions remise au cabinet de la ministre sans avoir fait l'objet d'une analyse] est revenue avec des signes du cabinet*», a confirmé la porte-parole du VG, Raymonde Côté-Tremblay,

des signes pour désigner les dossiers choisis. Si cela avait été inexact, le ministère, auquel le rapport est soumis pour obtenir des commentaires, aurait rectifié les faits. «*Le ministère ne nous a pas contredits là-dessus*», a affirmé la porte-parole.

Dans un entretien téléphonique avec *Le Devoir* mercredi, Michelle Courchesne a soutenu qu'il était impossible que le personnel politique de son cabinet ait fait ces choix. La ministre n'a vu que les 500 projets analysés.

Lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, l'opposition a dénoncé la gestion de ce programme par la ministre. «*Après le fling-flang quand elle octroie des places en garderie, c'est maintenant le fling-flang des équipements sportifs*», a lancé le député péquiste Bertrand St-Arnaud.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cindy, une ex-prostituée, a témoigné de la difficulté de se sortir de ce milieu.

## PROSTITUTION

## Le Conseil du statut de la femme précise son approche abolitionniste

CAROLINE MONTPETIT

«*Le corps des femmes et des filles ne devrait jamais être vendu*.» C'est par ces propos très clairs que la présidente du Conseil du statut de la femme, Julie Miville-Dechéne, a présenté hier un nouvel avis du Conseil sur l'épineuse question de la prostitution. Intitulé *La prostitution - Il est temps d'agir*, l'avis recommande la décriminalisation complète des femmes prostituées, mais la criminalisation des clients et des proxénètes. Dans une approche abolitionniste, il espère réduire les activités de prostitution au Québec et refuse de considérer la prostitution comme un phénomène inévitable. Parallèlement, il recommande que des mesures soient mises en place pour aider les femmes à se sortir de la prostitution et que des campagnes soient faites pour dénoncer la prostitution et décourager les clients d'y avoir recours. Le Conseil du statut de la femme s'inspire ainsi du modèle suédois, qui a permis, selon ses données, de réduire en dix ans la prostitution de rue de moitié. Il s'inspire également de deux projets en cours dans la région de Montréal qui ont, dit-il, fait leurs preuves: le projet Mobilis «*pour protéger les mineures des centres jeunesse contre les proxénètes*» et le projet Les Survivantes, «*une escouade policière spécialisée qui traque les proxénètes et aide les personnes prostituées à s'en sortir*».

Le Conseil du statut de la femme espère ainsi venir en aide à la majorité des femmes prostituées qui n'ont pas librement choisi leur condition, mais qui la subissent. «*Les jugements ontariens l'ont confirmé: celles qui se sont baptisées les travailleuses du sexe admettent qu'elles ne parlent qu'au nom de 5 à 20% des personnes prostituées, écrit le Conseil du statut de la femme. Il est donc essentiel de se préoccuper de toutes les autres, celles pour qui cette idée de choix et de consentement est un leurre*».

Cet avis survient alors qu'un important jugement de la cour ontarienne, recommandant la dé-

criminalisation de la tenue de maisons de débauche et du proxénétisme, est soumis à la Cour suprême. «*Si la loi canadienne est jugée contraire à la Charte, cela signifiera la décriminalisation totale de la prostitution au pays*», précise le Conseil du statut de la femme.

## Faire pression

De son côté, le Conseil recommande donc que le gouvernement du Québec fasse pression sur le gouvernement fédéral pour que soit modifié l'article sur la communication, article 213 du Code criminel, «*afin qu'il ne vise plus les personnes prostituées mais qu'il demeure applicable aux clients*». Il demande aussi que le gouvernement du Québec vise à supprimer «*la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres)*».

Pour aider les femmes à s'en sortir, le Conseil demande que des maisons d'hébergement, des centres de désintoxication, une aide psychologique adaptée, une aide en formation professionnelle et en réinsertion sociale, ainsi qu'une aide juridique soient mis à la disposition des victimes pour leur permettre de s'en sortir.

Pour faire valoir son approche, la présidente du Conseil du statut de la femme était accompagnée de deux «*survivantes*» de la prostitution, Cindy et Nancy. Les deux femmes ont témoigné de la difficulté de se sortir du milieu de la prostitution ainsi que de la difficulté d'établir une relation équilibrée avec un homme après avoir vécu de la prostitution. Selon Richard Poulin, sociologue qui a publié de nombreux livres sur la prostitution, le pourcentage d'hommes ayant recours aux services d'une prostituée est passé de 12,5% à 8,3% sous la loi suédoise de 1999. Citant un livre de Victor Malarek, Richard Poulin affirme que 11,1% des hommes canadiens ont déjà payé pour avoir une relation prostitutionnelle.

Le Devoir

**je VOTE**  
**ÉLECTIONS PARTIELLES**  
dans les circonscriptions d'Argenteuil et de LaFontaine  
le 11 juin 2012

**Le dimanche 3 juin et le lundi 4 juin entre 9 h 30 et 20 h, c'est le vote par anticipation.**

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote par anticipation, consultez l'avis qui vous a été adressé ou visitez le [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca).

**Important!** Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :

- la carte d'assurance maladie;
- le permis de conduire;
- le passeport canadien;
- le certificat de statut d'Indien;
- la carte des Forces canadiennes.

## Pour en savoir davantage:

- Consultez notre site Web au [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca)
- Écrivez-nous par courriel à [info@electionsquebec.qc.ca](mailto:info@electionsquebec.qc.ca)
- Communiquez avec notre Centre de renseignements en composant sans frais le **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**

Tous les bureaux de vote par anticipation sont accessibles aux personnes handicapées.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
Parce qu'un vote, ça compte

Choisir entre la nature  
ou un extrait«*La nature trouve toujours son chemin.*» - SpielbergDu krill entier lyophilisé  
et non dénaturéUne source d'oméga-3 présentée  
naturellement dans un cocktail  
de nutriments essentielsEnzymes digestives, protéines, vitamines,  
minéraux, antioxydants (astaxanthine),  
oligo-éléments, acides aminés,  
phospholipides.

Krilex.com

Pour informations  
1-888-733-9119

UN ALIMENT DE LA MER POUR LES ÊTRES DE LA TERRE

## Sautez à bord !

Vous avez jusqu'à minuit ce soir pour économiser 50 % sur tous les tarifs de base !  
Mentionnez le code AIR pour dégonfler nos prix.



Jusqu'à  
**50 %**  
DE RABAIS

Vols au départ de Montréal. Voyagez entre le 9 juin et le 14 décembre 2012. Mentionnez le code AIR. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.\* Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour <b>127 \$</b> Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour <b>109 \$</b> Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE <b>190 \$</b> Taxes et frais compris	ST. JOHN'S <b>260 \$</b> Taxes et frais compris	SUDBURY <b>188 \$</b> Taxes et frais compris	THUNDER BAY <b>194 \$</b> Taxes et frais compris	TIMMINS <b>194 \$</b> Taxes et frais compris	WINDSOR <b>180 \$</b> Taxes et frais compris	BOSTON <b>221 \$</b> Taxes et frais compris
CHICAGO <b>221 \$</b> Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH À partir du 13 septembre <b>366 \$</b> Taxes et frais compris	NEW YORK <b>184 \$</b> Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles <b>235 \$</b> Taxes et frais compris					

**PRIX  
TOUT  
COMPRIS**

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

\*Réservation avant le 1<sup>er</sup> juin 2012. Voyagez entre le 9 juin et le 14 décembre 2012. Jusqu'à 50 % de rabais sur nos tarifs de base. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Porter peut exiger un achat à l'avance dans certains marchés. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages.

# MARCHÉS BOURSIERS



## LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	240 418	11 513,21	+79,99	0,7	Matériaux	80 204	305,79	-0,21	-0,1
S&P TX20	77 744	573,48	-0,93	-0,2	Immobilier	6 851	224,05	+0,98	0,4
S&P TX60	111 115	656,50	+5,82	0,9	Télécoms	4 876	102,23	+0,61	0,6
S&P TX60 Cap.	111 115	725,96	+6,44	0,9	Serv. collect.	5 063	221,52	+1,23	0,6
Cons. de base	8 993	219,22	+2,41	1,1	Métaux/minerais	13 450	856,18	-3,14	-0,4
Cons. discrét.	7 172	90,82	+0,41	0,5					
Énergie	59 785	235,48	+0,19	0,1					
Finance	27 048	172,21	+2,62	1,5					
Aurifère	62 519	305,87	+0,09	0,0					
Santé	4 749	67,97	+0,96	1,4					
Tech. de l'info	9 531	23,52	+0,98	4,3					
Industrie	13 348	109,88	+0,58	0,5					

### TSX CROISSANCE

TSX Venture	78 210	1 289,73	+0,30	0,0
-------------	--------	----------	-------	-----

Consultez toutes les cotes boursières sur [www.vmdconseil.ca](http://www.vmdconseil.ca)

**HIER À LA BOURSE: Toronto a enregistré une bonne progression**, les investisseurs ayant sou-pesé l'annonce de solides résultats de la CIBC et de la Banque Nationale et d'une acquisition majeure dans le secteur technologique au pays avec des données économiques décevantes aux États-Unis.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE</b>							
▲ Allim. Couche-Tard	ATD.B	40,85	0,89	2,23	551	25,88	45,35
Astral Media	ACM.A	48,51	-0,03	-0,06	243	31,00	48,90
Canadian Tire	CTC.A	67,22	0,63	0,95	204	51,80	71,55
▲ Cogeco	CCA	46,04	0,51	1,12	19	42,48	54,28
Corus	CJR.B	23,50	-0,05	-0,21	246	18,18	24,98
▲ Jean Coutu	PJC.A	15,56	0,26	1,70	284	10,38	15,56
▲ Loblaw	L	31,64	0,37	1,18	455	31,11	41,98
▲ Magna	MG	41,75	0,44	1,07	1 064	31,91	52,46
▲ Metro	MRU	51,01	0,81	1,61	261	43,70	55,17
Quebecor	QBR.B	37,75	-0,26	-0,68	71	26,52	40,35
Rona	RON	9,73	-0,06	-0,61	483	8,64	12,39
▲ Saputo	SAP	42,80	0,92	2,20	536	35,80	49,05
Shaw	SJR.B	19,75	0,19	0,97	925	18,97	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	41,21	0,38	0,93	460	37,00	44,44
▲ Tim Hortons	THI	55,05	0,70	1,29	379	41,53	57,91
▲ Transat A.T.	TRZ.B	4,84	0,27	5,91	7	4,57	13,05
Yellow Media	YLO	0,04	0,00	0,00	244	0,03	3,94

## ÉNERGIE

Cameco	CCO	19,86	0,05	0,25	1 271	17,25	28,25
Canadian Natural	CNQ	29,66	-0,19	-0,64	3 757	27,25	42,72
Canadian Oil Sands	COS	20,09	-0,18	-0,89	1 559	18,17	30,44
Enbridge	ENB	40,81	0,20	0,49	1 943	28,27	41,50
▲ EnCana	ECA	20,64	0,21	1,03	2 864	17,25	33,68
▲ Enerplus	ERF	14,33	0,47	3,39	1 147	13,77	31,54
Nexen	NXY	16,20	0,00	0,00	1 675	14,20	23,67
▲ Pengrowth Energy	PGF	7,36	0,10	1,38	1 392	7,21	12,86
Pétrolière Impériale	IMO	41,51	-0,09	-0,22	662	34,15	49,26
Suncor Energy	SU	28,03	-0,12	-0,43	5 906	23,97	41,58
▲ Talisman Energy	TLM	10,90	0,29	2,73	4 017	9,72	20,80
TransCanada	TRP	42,33	0,26	0,62	1 418	37,00	44,75

## FINANCIÈRES

▲ B. CIBC	CM	72,07	1,74	2,47	2 877	67,32	80,75
▲ B. de Montréal	BMO	55,23	1,16	2,15	1 905	54,07	62,20
▲ B. Laurentienne	LB	42,85	0,51	1,20	50	38,62	52,49
B. Nationale	NA	73,66	0,52	0,71	1 042	63,27	81,27
▲ B. Royale	RY	51,55	0,91	1,80	2 962	43,30	59,13
▲ B. Scotia	BNS	52,97	0,80	1,53	2 831	47,54	59,73
▲ B. TD	TD	79,07	1,08	1,38	2 277	68,13	85,85
▲ Brookfield Asset	BAM.A	33,04	0,50	1,54	917	25,91	33,18
Cominar Real	CUF.UN	23,70	0,19	0,81	195	20,00	24,35
Corp. Fin. Power	PWF	25,30	-0,09	-0,35	704	23,62	31,21
▲ Fin. Manuvie	MFC	11,13	0,23	2,11	6 184	10,18	17,31
▲ Fin. Sun Life	SFL	21,32	0,72	3,50	1 631	17,92	30,49
Great-West Lifeco	GWO	20,93	0,20	0,96	606	19,15	26,63
Industrielle All.	IAG	25,25	-0,08	-0,32	195	24,75	41,90
Power Corporation	POW	22,92	0,10	0,44	1 070	20,90	28,39
TMX	X	46,05	0,13	0,28	330	38,11	47,70

## INDUSTRIELLES

▲ Air Canada	AC.B	0,91	0,04	4,60	1 038	0,78	2,43
▼ Bombardier	BBD.B	3,78	-0,08	-2,07	7 518	3,30	7,25
CAE	CAE	10,05	0,02	0,20	747	9,03	13,09
▲ Canadien Pacifique	CP	76,08	1,00	1,33	528	46,01	79,29
▲ Chemin de fer CN	CNR	84,46	1,33	1,60	1 122	63,72	85,84
SNC-Lavalin	SNC	38,14	0,29	0,77	805	34,92	59,97
Transcontinental	TCLA	9,60	-0,07	-0,72	53	9,34	16,40
▲ TransForce	TFI	18,14	0,22	1,23	139	9,76	18,57

## MATÉRIAUX

Agrium	AGU	80,88	0,39	0,48	623	63,93	89,17
Barrick Gold	ABX	40,59	0,35	0,87	3 616	35,11	55,36
Goldcorp	G	37,70	-0,19	-0,50	3 206	32,52	55,93
▼ Kinross Gold	K	8,29	-0,10	-1,19	3 503	7,15	18,17
▼ Mines Agnico-Eagle	AEM	38,66	-0,65	-1,65	985	31,50	72,51
Potash	POT	40,91	0,28	0,69	2 146	39,23	59,45
▼ Teck Resources	TCK.B	30,94	-0,35	-1,12	2 255	27,39	51,87

## SERVICES PUBLICS

▲ Fortis	FTS	32,90	0,66	2,05	555	28,24	34,98
▲ TransAlta	TA	16,85	0,25	1,51	1 205	15,94	23,42

## TECHNOLOGIE

▲ CGI	GIB.A	23,95	2,94	13,99	6 662	17,02	24,30
Research In Motion	RIM	10,70	0,04	0,38	1 697	10,30	42,14

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

▲ BCE	BCE	41,22	0,69	1,70	1 762	34,99	43,00
Bell Alliant	BA	26,33	0,03	0,11	196	25,21	29,19
▼ Rogers	RCL.B	35,32	-0,53	-1,48	2 252	34,25	40,22
▲ Telus	T	60,12	1,09	1,85	512	49,47	60,70

## FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31,53	0,08	0,25	107	29,76	31,66
iShares MSCI	XEM	21,97	0,15	0,69	13	20,10	26,54
iShares MSCI EMU	EUZ	25,94	0,09	0,35	300	25,57	39,84
iShares S&P 500	XSP	15,01	-0,03	-0,20	696	12,31	16,25
iShares S&P/TSX	XIC	18,13	0,04	0,22	152	17,10	21,92

## INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1 325,21	+21,04	+1,61
INDICE QUÉBEC IQ120	1 352,82	+17,61	+1,32

## LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
iShares S&P/TSX	XIU	16,48	0,12	0,73	7 871	15,61	20,04
CGI	GIB.A	23,95	2,94	13,99	6 662	17,02	24,30
Osisko Mining	OSK	7,71	0,37	5,04	6 316	6,25	15,86
Fin. Manuvie	MFC	11,13	0,23	2,11	6 184	10,18	17,31
Suncor Energy	SU	28,03	-0,12	-0,43	5 906	23,97	41,58
Viterra	VT	16,00	-0,02	-0,12	5 569	9,30	16,25
Horizons BetaPro	HVU	5,46	0,12	2,25	5 414	3,33	63,76
Talisman Energy	TLM	10,90	0,29	2,73	4 017	9,72	20,80
Canadian Natural	CNQ	29,66	-0,19	-0,64	3 757	27,25	42,72
Eldorado Gold	ELD	11,46	-0,36	-3,05	3 664	10,27	21,95

## LES GAGNANTS EN %

CE Franklin	CFT	12,65	3,30	35,29	398	7,60	12,65
Mawson Resources	MAW	1,44	0,36	33,33	175	1,03	2,17
CGI	GIB.A	23,95	2,94	13,99	6 662	17,02	24,30
NGEx Resources	NGQ	2,20	0,22	11,11	225	1,89	4,00
Timmins Gold	TMM	1,76	0,16	10,00	1 159	1,49	3,45
Ithaca Energy	IAE	1,90	0,17	9,83	10 059	1,40	3,26
Hydrogenics	HYG	6,16	0,55	9,80	1	4,32	6,74
Maxim Power	MXG	2,08	0,18	9,47	10	1,82	3,12
Brookfield	BSD.UN	1,80	0,15	9,09	7	1,50	3,80
COM DEV	CDV	2,50	0,18	7,76	813	1,55	2,83

## LES PERDANTS EN %

Witwatersrand	WGR	3,50	-0,74	-17,45	0	3,50	7,15
Hanfiger Evergreen	HF	1,90	-0,30	-13,64	348	1,90	5,45
Signature	SDF.UN	6,74	-1,06	-13,59	3	6,01	8,99
Tanzanian Royalty	TNX	3,71	-0,46	-11,03	93	1,59	7,55
Aastra	AAH	15,29	-1,71	-10,06	133	13,17	21,98
Senvest Capital	SEC	70,00	-7,04	-9,14	0	65,00	89,75
Novacopper	NCQ	2,40	-0,24	-9,09	106	2,40	5,16
Mcw&min Andis Acq	MAQ	2,30	-0,19	-7,63	71	2,04	6,33
Noranda Income	NIF.UN	4,95	-0,40	-7,48	106	4,25	6,35
Faircourt Split	FCS.UN	4,76	-0,37	-7,21	4	4,02	7,38

## LES GAGNANTS EN \$

# ÉCONOMIE

## Une grosse bouchée pour CGI

La firme montréalaise doublera de taille si elle acquiert l'anglo-néerlandaise Logica pour 3,3 milliards

ÉRIC DESROSIERS

Le Groupe CGI veut doubler sa taille en achetant un concurrent européen pour 3,3 milliards, dont environ le tiers viendra de la Caisse de dépôt et placement.

La firme montréalaise qui œuvre dans le domaine des technologies de l'information et de gestion a déposé hier une offre amicale pour acquérir sa concurrente anglo-néerlandaise Logica. Le projet d'acquisition prévoit le versement d'une somme de 2,8 milliards au comptant (1,7 milliard \$) et la prise en charge d'une dette nette de 515 millions (322 millions \$). Elle bénéficie déjà de l'appui « irrévocable » du conseil d'administration de Logica ainsi que de certains de ses actionnaires les plus importants représentant plus de 18% de son actionnariat, a précisé CGI.

Cette acquisition serait la plus importante de l'histoire du géant québécois dont la croissance s'est pourtant beaucoup faite de cette manière, puisqu'il s'apprête à avaler un poisson encore plus gros que lui. CGI compte actuellement 31 000 professionnels et des revenus annuels de 4,3 milliards. Après la transaction, ces nombres devraient passer à 72 000

professionnels dans 43 pays pour des revenus totaux de 10,4 milliards. CGI deviendrait ainsi le sixième joueur en importance de son industrie à l'échelle mondiale. Elle prévoit une hausse immédiate de 25% à 30% de ses bénéfices par action.

« Cette annonce correspond à notre stratégie de croissance rentable », a déclaré le président et chef de la direction de CGI, Michael Roach. De plus, nous sommes persuadés qu'une consolidation mondiale de notre industrie est à la fois nécessaire et inévitable. »

### Un bon mariage

CGI n'est pas sans savoir que Logica traverse en ce moment une période difficile. La morosité de l'économie en Europe a durement frappé ses clients privés et gouvernementaux, faisant chuter ses bénéfices avant impôts de 193 millions \$ à seulement 33 millions \$ l'an dernier et le forçant à annoncer, en décembre, la mise à pied d'environ 3% de son personnel, soit plus de 1300 employés. CGI a d'ores et déjà prévu dépenser environ 165 millions en trois ans dans le but de réaliser, à terme, des économies d'intégration d'environ 200 millions par année.

Selon ses promoteurs et plusieurs analystes, les deux compagnies feraient un beau couple. Toutes deux très présentes auprès des gouvernements et des entreprises de services financiers, l'une (CGI) tire plus de 90% de ses revenus en Amérique du Nord alors que l'autre (Logica) brasse la vaste majorité de ses affaires en Europe, qui compterait à elle seule pour 30% du marché des technologies de l'information, ou 200 milliards \$. Logica a également quelques activités dans le marché très prometteur de l'Asie.

Les investisseurs semblent aussi voir la transaction d'un bon œil. Le titre de Logica a bondi de 69% à Londres, alors que celui de CGI augmentait de 14%. L'offre d'acquisition de la compagnie montréalaise représente une prime de 60% par rapport à la valeur du titre de Logica à sa clôture, mercredi, et de près de 50% par rapport au prix moyen lors du dernier mois.

Même à ce prix, Logica serait relativement une bonne affaire, ont observé des analystes. Il ne serait pas étonnant, selon eux, qu'un autre investisseur vienne surenchérir avec une contre-offre. Les noms d'IBM, Accenture, Dell et Capgemini ont notamment été lancés. CGI espère avoir

conclu la transaction d'ici la fin septembre.

### Un milliard de la Caisse

Si elle y parvient, la compagnie la devra largement à la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'institution doit, en effet, investir 1 milliard de dollars dans CGI dans le cadre de l'opération, 2 milliards supplémentaires devant venir de prêts à terme et 650 millions devant être puisés à même les facilités de crédit de CGI.

« Cet investissement correspond en tout point à notre stratégie qui vise à favoriser la croissance internationale des entreprises québécoises tout en générant des rendements attrayants à long terme pour nos déposants », a déclaré Michael Sabia, président et chef de la direction de la Caisse.

Cette mise devrait plus que tripler la participation de la Caisse dans CGI avec l'équivalent de 22,2% de l'ensemble des actions émises et de 11,2% des droits de vote. La Caisse doit aussi gagner dans l'opération le droit d'avoir un représentant au conseil d'administration de la compagnie montréalaise.

Avec la BBC, le Guardian, La Presse canadienne et le Wall Street Journal  
Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le vice-président et chef des opérations de Stornoway Diamond Corporation, Patrick Godin, et Matt Manson, le président et chef de la direction de l'entreprise, ont inauguré hier les locaux du nouveau siège social de la minière, à Longueuil.

## Les diamants québécois prendront la route d'Anvers

Aucune discussion n'a lieu entre le Gouvernement et Stornoway Diamond Corporation pour favoriser la transformation des pierres au Québec

ALEXANDRE SHIELDS

Même si le gouvernement Charest a répété à quelques reprises qu'il souhaitait que des diamants de la première mine du genre au Québec soient transformés ici, aucune discussion n'a jusqu'à maintenant été menée avec l'entreprise qui exploitera, soit Stornoway Diamond Corporation.

« Nous n'avons pas de discussion avec le gouvernement à ce sujet », a indiqué hier son vice-président et chef des opérations, Patrick Godin, au cours d'un point de presse donné dans les locaux de leur nouveau siège social, à Longueuil.

Il a ajouté que Québec n'a pas, jusqu'à présent, formulé de « demande » afin que les précieuses pierres soient transformées ici, ce qui créerait des emplois. Pour l'instant, les diamants qui sortiront de la mine située dans les monts Otish, et dont Investissement Québec détient 35% des actions, prendront le chemin d'Anvers, en Belgique. Ils y sont habituellement transformés avant d'être envoyés en Inde ou en Thaïlande pour y être taillés.

Le gouvernement Charest a toutefois indiqué, dans la stratégie minière dévoilée en 2009, qu'il souhaitait que 10% des diamants tirés du sol québécois soient traités ici. Le ministre des Ressources

naturelles, Clément Gignac, a réitéré cette intention en avril dernier. Il a alors dit vouloir possiblement instaurer des incitatifs pour permettre l'implantation de l'industrie de la transformation. Pas question d'obliger les minières à le faire.

En 2004, les libéraux s'étaient par ailleurs vantés d'avoir attiré au Québec une société internationale spécialisée dans le traitement du diamant. Celle-ci s'était installée à Matane, grâce à des incitatifs financiers. On avait même mis sur pied un programme de formation de travailleurs affilié au cégep de Matane. Mais les diamants n'étaient pas alors au rendez-vous.

Maintenant, on sait que Stornoway pourrait tirer un minimum de 18 millions de carats

de sa mine, et ce, dès 2016. L'entreprise s'attend toutefois à ce que les ressources soient beaucoup plus importantes, a indiqué hier M. Godin. La valeur moyenne de la ressource est de 180\$ par carat.

Mais Stornoway estime que ce n'est pas à elle de prendre les devants pour qu'il y ait de la transformation des pierres précieuses au Québec. « Nous sommes un producteur de diamants bruts, a fait valoir Patrick Godin. Si le gouvernement, dans sa stratégie minière, veut garder une partie de la production québécoise dans le but de polir des diamants, on n'a rien contre. Le gouvernement est souverain. »

« Nous ne sommes pas un distributeur joaillier, donc ce n'est pas notre sphère d'activités », a ajouté le vice-président

et chef des opérations.

Par ailleurs, la minière a indiqué hier qu'il est effectivement question de la construction d'une ligne de transport électrique pour alimenter son projet. Mais même si la minière était obligée d'alimenter son complexe minier avec des carburants fossiles, celui-ci serait rentable avec une « bonne marge de profits », a dit M. Godin.

Stornoway a trois lobbyistes inscrits au registre québécois. Ceux-ci ont notamment pour « mandat » de faire valoir auprès du gouvernement qu'une éventuelle ligne électrique destinée à leur mine serait une « infrastructure socialisable » qui pourrait être partagée avec d'autres utilisateurs.

Le Devoir

## BRP fabriquera ses motomarines au Mexique; 500 emplois touchés à Valcourt

GÉRARD BÉRUBÉ

BRP a annoncé le transfert de la production de ses motomarines dans une usine à construire au Mexique et l'impartition de ses services de distribution. Au total, 500 emplois à Valcourt seront touchés. Le manufacturier ne prévoit cependant aucune mise à pied, 400 d'entre eux devant se voir offrir un départ à la retraite.

Les activités de production mexicaines de Bombardier Produits récréatifs (BRP) seront renforcées. Le manufacturier québécois entend y construire une nouvelle usine l'an prochain, qui recevra la production de moteurs actuellement fabriqués à son usine de Juarez et l'assemblage des motomarines présentement effectué à Valcourt. BRP a également décidé d'impartir la distribution nord-américaine des pièces, accessoires et vêtements à un fournisseur restant à identifier. Au total, ce repositionnement impliquera l'élimination de 500 emplois à Valcourt au cours des 18 à 36 prochains mois, dont 125 dans les activités de distribution. Dans sa recherche d'un fournisseur de services logistiques, BRP a lancé un processus d'appel d'offres international.

Pierre Pichette, vice-président aux communications et affaires publiques de BRP, a précisé que chaque employé touché se verra offrir une option. « Il n'y aura pas de mise à pied », insiste-t-il. Il estime qu'environ 400 employés se verront offrir

une allocation de départ à la retraite. D'autres bénéficieront d'une prime à la formation liée à leur transfert, soit dans de nouvelles fonctions à Valcourt, soit dans les installations de BRP à Sherbrooke, soit chez le nouveau fournisseur de services logistiques. Pour leur part, les effectifs au Mexique devraient croître de quelque 300 personnes d'ici à 18 mois.

Pierre Pichette a rappelé que le marché des motomarines est en baisse, avec un déclin de la rentabilité accéléré sous l'action des Yamaha, Honda et autres manufacturiers internationaux. En revanche, BRP veut faire de la place à l'usine de Juarez pour répondre à la forte demande pour les VIT et les véhicules côte à côte, et à Valcourt pour les « roadsters ».

L'annonce d'hier est survenue quelque six semaines après qu'Investissement Québec eut indiqué que BRP avait remboursé par anticipation le solde de deux prêts à redevances. L'un avait été accordé en 2007 afin d'appuyer le développement du Canam Spyder. L'autre en 2009 pour accompagner BRP dans une conjoncture économique difficile. « Depuis que nous sommes indépendants, nous avons reçu du gouvernement pour 97 millions de dollars de prêts en recherche-développement. Nous avons tout remboursé. Nous avons remboursé 140 millions en capital et intérêts », a souligné Pierre Pichette.

Le Devoir

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2012-05-30	
649	02 21 36 37 45 47	15 compl.	49
Prochain gros lot (approx.) : 26 000 000 \$			01 04 06 11 16 22
649	LOTS BONIS		32 compl.
	07 26 41 43 44 48 16 22 27 29 44 46 16 17 20 29 31 43		Extra 6746110
*CAGNOTTE PARTAGEABLE DE 100 000 \$			LOTTO MAX
En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.			Ce soir, 32 MILLIONS \$ (approximatif)

## La croissance du PIB aux É.-U. a ralenti plus que prévu au premier trimestre

La croissance économique des États-Unis a ralenti plus qu'on ne le pensait jusque-là au premier trimestre, selon la deuxième estimation du PIB américain d'hiver publiée hier à Washington. Le PIB du pays a augmenté de 1,9% en rythme annualisé de janvier à mars après avoir progressé de 3% pendant les trois mois d'automne, a indiqué le département du Commerce. Le ministère a revu en baisse de 0,3 point sa première estimation publiée fin avril. — Agence France-Presse

## Croissance en berne en Inde, avec une progression de 5,3%

La croissance de l'Inde au quatrième trimestre de son exercice budgétaire 2011-2012, de janvier à mars, a ralenti à 5,3% sur un an, une performance très décevante pour la quatrième puissance économique d'Asie, dirigée par un gouvernement fragilisé. Pour l'ensemble de l'exercice, la croissance a ralenti à 6,5%, selon les données officielles, soit moins que les prévisions du gouvernement, qui tablait sur une progression annuelle de 6,9%. L'Inde avait enregistré en 2010-2011 une croissance de 8,4%. — Agence France-Presse

Sophie  
DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne  
ADULTES • COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630  
VIEUX-MONTRÉAL

# ÉDITORIAL

## CONFLIT ÉTUDIANT

### Restons calmes!

La bataille de principes autour des droits de scolarité aveugle les parties au point où elles n'arrivent plus à voir les compromis acceptables, même lorsqu'ils trônent sur la table. La suspension des échanges doit être temporaire, le temps de refroidir les esprits. Il y a toujours de quoi discuter.

**S**elon toute apparence, plus l'on discute, moins l'on se comprend. Lorsqu'un camp s'obstine à exiger le gel des droits, et que l'autre fait d'une juste part payée par les étudiants une affaire d'orgueil, les échanges se gangrènent, même à la troisième ronde de négociations! Lorsqu'en prime, on travaille sans la moindre marge de manœuvre financière, pas l'ombre d'un sou neuf, difficile de ne pas frôler le cul-de-sac.

Mais il faut aller au-delà des apparences. L'entêtement aveugle les parties au point où elles ne perçoivent plus, ni d'un côté ni de l'autre, ce qui s'approche d'un compromis auquel ils sont tenus d'arriver afin de préserver la paix sociale. Entre une hausse démesurée de 325\$ par année pendant cinq ans, et l'utopie du gel des droits, se trouve forcément un juste milieu, fût-il temporaire.

Dans un laïus fort détaillé hier, reprenant l'ensemble des propositions mises sur la table par le gouvernement depuis le début du conflit, le premier ministre Jean Charest et la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne ont confié avoir soumis une hausse de 219\$ par année pendant sept ans: refusée. Puis une option de 100\$ la première année, avec compensation des 154\$ manquants dans la cagnotte des crédits d'impôt: refusée.

Cette option du crédit d'impôt est donc une « piste intéressante » qui ne rebute pas le gouvernement. Quant à la hausse de 100\$ pour une première année, les associations étudiantes doivent concéder qu'elle correspond exactement à ce qui a été mis de l'avant par Québec entre 2007 et 2012. Il y a peut-être là non pas le fin détail d'une entente de principe, mais le canevas d'un compromis acceptable. Les deux parties doivent reprendre là où elles ont laissé.

Le premier ministre Jean Charest affirme que son équipe fut toujours à l'écoute et de bonne foi, mais comme il lui a fallu du temps avant que ces atouts se déploient! Au point où une affaire de droits de scolarité — débattue en effet maintes et maintes fois au Québec — s'est transformée en guerre ouverte. L'équipe gouvernementale a poussé très loin hier le paradoxe: elle venait de quitter le champ de bataille qu'elle appelait immédiatement après à une « accalmie »...

Cet appel au calme traduit une nervosité, justifiée par ailleurs. Mais il résulte d'une stratégie pour le moins étrange: comment cette volte-face peut-elle apaiser les esprits? De quelle manière, à l'approche d'événements festifs tels le Grand Prix et les festivals qui se succéderont à Montréal, peut-on imaginer qu'une suspension des négociations aura l'effet d'un analgésique? Québec ne peut pas céder à la « menace », mais il a le devoir aussi de ne pas mettre le feu aux poudres. Voyons cela comme une preuve additionnelle de l'incapacité du gouvernement Charest de comprendre la nature du mouvement d'opposition avec lequel il est condamné à parlementer, ne lui en déplaise.

Les étudiants font face eux aussi à des choix cruciaux: ils ont raison de souhaiter encore et toujours la discussion, puisque c'est la seule avenue possible, mais ils devront également avancer sur la voie du compromis. Accepter une portion de la hausse qu'on leur refuse, si elle est raisonnable, paraît inévitable. Il leur incombe en outre de ne pas provoquer le chaos par le discours.

En attendant le passage aux urnes, restons calmes. Cette crise en plusieurs actes connaîtra son épilogue si, et seulement si, des échanges réfléchis se poursuivent.

THOMAS MULCAIR

## L'ennemi numéro 1

**T**homas Mulcair est réputé pour ne pas avoir froid aux yeux. Il ne refuse aucun débat et les mots coup-de-poing ne lui manquent jamais. Élu chef du Nouveau Parti démocratique depuis tout juste deux mois, le voilà déjà en guerre ouverte avec les élites politiques et économiques de l'Alberta, dont il dénonce les méthodes d'exploitation des sables bitumineux.

Pendant la course au leadership, il avait écrit que le pétrole qu'on en tire est sale. L'expression « dirty oil » laissait entrevoir ce qui allait suivre. Ainsi, il ne cesse depuis quelques semaines de dénoncer les effets pervers de l'exploitation des sables bitumineux sur l'économie canadienne, tout particulièrement sur celle de l'Ontario et du Québec dont les industries manufacturières peinent à exporter à cause d'un dollar canadien gonflé par les pétrodollars albertains. Il parle du syndrome hollandais, en référence à la situation vécue par les Pays-Bas dans les années 1960 et 1970 à la suite de la découverte de riches gisements de pétrole.

Qu'il ait été déclaré ennemi numéro 1 de l'Alberta par la presse et les politiciens albertains ne lui fait ni chaud ni froid. Loin s'en faut! Réaction typique du bagarreur, Thomas Mulcair s'est rendu hier sur le terrain de ses adversaires leur expliquer qu'il fallait internaliser à la production

du pétrole albertain les coûts environnementaux. L'industrie tire des profits artificiels de l'exploitation d'une ressource en reportant sur les générations futures ces coûts.

On pourrait croire Thomas Mulcair inutilement provocateur, se tirant littéralement une balle dans le pied puisqu'avec un tel discours le NPD ne fera jamais de percée dans les provinces de l'Ouest, où il n'a en tout que trois députés. Justement, c'est parce que cette région lui est hostile qu'il préfère la délaissier aux conservateurs. Un pari similaire à celui fait par le premier ministre Stephen Harper à la dernière élection d'emporter la victoire sans le Québec.

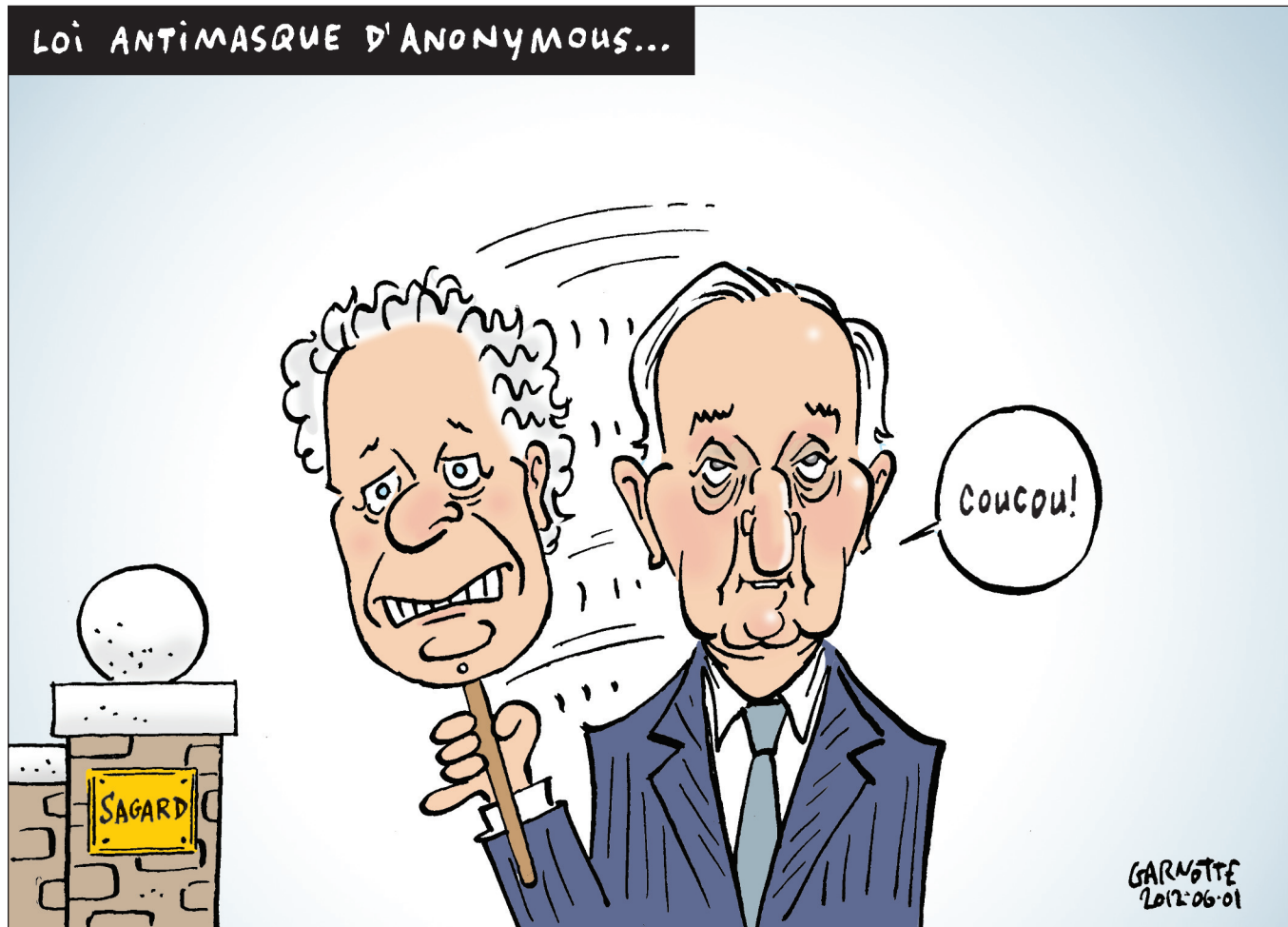
La clé d'une victoire néodémocrate se trouve en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. En attaquant l'exploitation des sables bitumineux aussi vigoureusement, il cherche manifestement à polariser autour de deux visions opposées du développement économique un débat dont les protagonistes seront lui et Stephen Harper. L'objectif est bien sûr d'en exclure le Parti libéral et le Parti vert.

Stratégie un brin machiavélique, pensera-t-on. Cela correspond au personnage, mais aussi à l'adversaire. Les conservateurs s'y connaissent aussi en ce domaine. Son pari pourrait être bon.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Détournement de fonds

Considérons deux façons de financer l'université. L'État assume l'essentiel du coût des études universitaires (c'est le cas dans la plupart des pays du monde), puis se rembourse grâce aux impôts payés par les étudiants une fois ceux-ci sur le marché du travail. La seconde façon, celle prônée par le Parti libéral, consiste à demander aux étudiants de contracter des prêts pour payer des droits de scolarité toujours plus élevés, puis à rembourser à ces mêmes étudiants une partie de leurs intérêts sous forme de déductions fiscales. La différence entre les deux méthodes: un gigantesque détournement de fonds de la poche des Québécois vers les banques. Car il est bien évident que, si les sommes versées au titre des déductions fiscales étaient plutôt utilisées en amont pour diminuer les droits de scolarité, c'est autant d'argent qui n'aurait pas à être emprunté et qui ne générerait donc pas de revenu pour les banques.

Le choix de demander des droits de scolarité élevés pourrait légitimement être vu comme un choix idéologique, un choix de société défendable, si l'État ne redonnait pas d'une main (après les études) ce qu'il refuse de donner de l'au-

tre (avant les études). Le choix fait ici consiste seulement à pousser les étudiants vers les succursales bancaires et vers l'endettement, puis à faire financer une partie de cet endettement par les contribuables québécois sous forme de déductions fiscales.

Yann Jacques  
Le 30 mai 2012

### 99% pour vrai?

La ministre déléguée aux services sociaux, Dominique Vien, répète abondamment que le nombre de personnes handicapées en attente de services a diminué de 99%. Sous des apparences encourageantes, l'état de l'accessibilité aux services pour les personnes handicapées est loin d'être aussi rose.

En fait, il y a de quoi s'indigner. Le Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience du MSSS a réduit de 99% la liste d'attente datant de 2008. Autrement dit, quatre ans plus tard, il y a encore 1% des personnes handicapées toujours en attente de service à ce jour. Depuis ce temps, des gens s'ajoutent continuellement. Comment le MSSS a-t-il réussi la promesse de réduire l'attente de 99%? Fa-

cile, le Plan d'accès s'applique seulement pour le premier service. Les personnes handicapées qui ont des besoins multiples reçoivent un service, mais continuent d'attendre pour les autres. Bien souvent le premier service ne correspond pas au besoin le plus urgent. En accédant à un premier service, la personne handicapée n'est plus comptabilisée sur la liste d'attente. C'est ce que le Protecteur du citoyen a appelé le phénomène du déplacement de l'attente. Cette approche comptable n'a qu'un effet artificiel sur l'amélioration de l'accès aux services.

La Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1<sup>er</sup> au 7 juin, est le moment de sensibiliser la population au fait que l'accès aux services requis, à temps et en quantité suffisante, est une condition préalable pour favoriser l'épanouissement et la participation sociale des personnes qui ont une déficience. Il est temps que le MSSS délaisse son approche comptable et pose les gestes qui comptent pour que les personnes handicapées et leur famille accèdent sans délai à tous les services dont ils ont besoin.

Olivier Martin  
Coordonnateur, Mouvement PHAS  
Le 30 mai 2012

## LIBRE OPINION

### L'arrêt des manifestations demandé

YVES-THOMAS DORVAL

Président du Conseil du patronat du Québec

**P**lusieurs intervenants du milieu des affaires qui s'intéressent en particulier à l'économie de Montréal, au tourisme, aux grands événements et aux arts de la scène se disent préoccupés par les impacts des manifestations publiques à l'aube de la saison estivale.

Il ne fait pas de doute que, même si les manifestations se sont transformées de manière plus festive, des répercussions significatives se font sentir de plus en plus négativement: que ce soit une baisse d'achalandage marquée dans les restaurants et les boutiques du centre-ville de Montréal, les coûts additionnels de sécurité pour de nombreux établissements, le ralentissement dans les réservations de chambres et de billets de spectacles et d'événements, voire d'annulations ou, encore, les retards dans le transport des personnes et des biens sur l'île de Montréal, sans compter, bien sûr, les coûts inhérents pour les services publics touchés sur les plans municipal et provincial. En plus du court terme, ces impacts risquent de s'aggraver à moyen et plus long terme si on ne cesse tout de suite les manifestations publiques, festives ou autres, qui se déroulent inlassablement et qui esaiment de plus en plus dans d'autres régions du Québec.

Car, en plus du manque de revenus pour des organisations commerciales ou autres, il est aussi question de pertes d'emploi, de non-embauche et de réduction d'heures de travail pour des concitoyens (y compris des étudiants) qui en ont bien besoin. Il est aussi question de l'image de marque de Montréal et poten-

tiellement du Québec en entier, qui est touchée de plus en plus et qui pourrait prendre des années à être rebâtie.

Au-delà des questions du financement nécessaire des universités, nous désirons plaider ici la cause de Montréal et de sa réputation, de sa qualité de vie et de sa qualité d'hôte. Et ceci s'applique aussi au reste du Québec.

Le Conseil du patronat du Québec prend donc acte de la volonté du gouvernement du Québec et des représentants d'associations étudiantes de tenter de dénouer l'impasse au regard, en particulier, des droits de scolarité. Dans le contexte actuel, nous désirons donc faire part des messages suivants.

Aux représentants d'associations étudiantes: vos positions et vos recommandations ont des impacts sociaux et économiques qui débordent la question du financement des universités. Nous savons que vous en avez conscience et nous vous demandons de faire la promotion efficace d'une sortie de crise auprès des étudiants et de toute la population, pour que cessent rapidement les manifestations publiques.

Au gouvernement du Québec: vos décisions dans le contexte actuel ont un impact majeur sur la société, car elles touchent non seulement la question du financement nécessaire pour les universités et les équilibres financiers, mais aussi la perception qu'aura la population de nos institutions démocratiques. Nous savons que vous en avez conscience et nous vous demandons d'en arriver à un dénouement à court terme, tout en respectant le principe de responsabilité qui, nous le croyons, vous a animé jusqu'ici et que nous appuyons.

Aux étudiants du Québec: si vous devez approuver une proposition ou une entente, nous vous demandons d'exiger un processus d'approbation à l'abri d'intimidation de part et d'autre, de participer massivement à ce processus et d'analyser les gains que vous aurez obtenus, à leur juste valeur, depuis la première décision du gouvernement du Québec sur la hausse des droits de scolarité.

Aux personnes d'influence québécoises: que vous soyez des milieux politique, associatif, médiatique, artistique, environnemental ou autre, nous vous demandons d'encourager un arrêt rapide des protestations dans les espaces publics, même si elles sont festives, afin de permettre des discussions sereines à la table de négociation et, surtout, de permettre aux villes touchées, notamment Montréal, d'offrir un milieu propice au déroulement des activités estivales.

Enfin, à la population du Québec: que vous soyez rouge, blanc ou vert, que vous soyez de la gauche, du centre ou de la droite, que vous soyez jeunes, moins jeunes ou âgés, que vous soyez résidents de Montréal ou de toute autre région du Québec, nous vous demandons de transformer toute cette énergie effervescente ainsi que votre désir de mobilisation dans une participation massive et positive à toutes les activités qui vous seront offertes durant l'été à Montréal et dans toutes les autres régions du Québec. Bref, de montrer à la face du monde que, peu importent les différences de point de vue que l'on puisse avoir ici, le Québec est une nation accueillante où il fait bon vivre et où il est agréable de venir pour les affaires et pour le plaisir. [...]

## IDÉES



ANOËK DE GROOT AGENCE FRANCE-PRESSE

Le régime juridique encadrant la prostitution a des conséquences importantes : aux Pays-Bas, pays qui a légalisé la prostitution en 1999, de 60 à 66% des hommes auraient payé pour un rapport sexuel. Au Canada, ce serait un homme sur neuf, soit 11,1%.

## PROSTITUTION

## Affaire sociale plus que choix individuel

RICHARD POULIN

Sociologue et professeur émérite, l'auteur a publié plusieurs livres sur les industries du sexe. Il a récemment dirigé avec Patrick Vassort *Sexe, capitalisme et critique de la valeur. Pulsions, dominations, sadisme social* (M éditeur).

Le Conseil du statut de la femme (CSF) vient d'émettre un avis important et courageux sur la prostitution. Il est courageux parce qu'il adopte une position qui va à l'encontre d'un discours libéral post-moderne (libre-choix du « métier » de la prostitution, relations contractuelles entre deux individus consentants et prétendument égaux, travail comme un autre). La décision de la Cour supérieure de l'Ontario d'invalider les articles du Code criminel sur le proxénétisme et la tenue de maisons closes — ce qui déreglemente la prostitution, sauf en ce qui concerne les mineures et, en appel, le racolage — s'appuie sur une vision libérale individualiste de la société, avec une interprétation de la Charte canadienne des droits où la liberté de circulation a nettement préséance sur l'égalité entre les femmes et les hommes, et où la sécurité des personnes n'est envisagée qu'au moyen d'un enfermement dans les bordels et non comme un problème constitutif de l'activité prostitutionnelle, découlant du rapport de domination qui la caractérise.

## Un avis qui ratisse large

Cet avis touche à peu près tous les aspects de la prostitution : de l'âge moyen de recrutement, qui est très jeune en Occident et encore plus jeune dans les pays du Sud, à la violence inhérente d'une industrie basée sur la mise en service d'un sexe au profit de l'autre, de la surexploitation sexuelle des femmes et des filles des minorités ethnico-nationales aux effets de l'activité prostitutionnelle (entre autres le syndrome de stress post-traumatique, le taux de meurtre élevé des femmes prostituées, etc.).

Il met en évidence le lien entre les agressions sexuelles subies dans l'enfance et le risque accru de recrutement dans la prostitution. Il examine aussi le cas de pays (principalement l'Australie) qui ont légalisé le proxéné-

tisme, la prostitution en bordels et dans des zones dites de tolérance, et le cas de la Suède qui, après 30 ans de recherches et de débats, a adopté une politique originale, à savoir la dépenalisation complète des personnes prostituées, la pénalisation des proxénètes et des clients-prostituteurs, la mise en place de services au profit des personnes prostituées, y compris pour quitter la prostitution pour celles qui le désirent. Les recommandations de l'avis vont dans le sens d'adopter une politique similaire à celle de la Suède.

J'aimerais mettre en lumière un aspect négligé de la légalisation de la prostitution ainsi que l'impunité des prostitueurs que cela raffermirait, puisque cette activité est normalisée et même promue : il s'agit de la transformation des rapports sociaux et intimes que cela entraîne, ce que j'ai appelé la « prostitutionnalisation » du tissu social. Je ne parle pas ici du fait que les panneaux publicitaires des villes soient couverts d'affiches faisant la promotion de tel bordel ou de tel « eros center », que des guides touristiques vantent ces aspects pour attirer le voyageur, etc. Bien que cela ne soit pas à négliger sur le plan des impacts sur les imaginaires sociaux, ce qui m'intéresse ici, ce sont les changements dans les comportements masculins.

## Les prostitueurs

Dans son livre sur les hommes qui achètent du sexe, Victor Malarek estime qu'un Canadien sur neuf, soit 11,1%, a payé pour une relation prostitutionnelle. L'enquête du Mouvement du Nid estimait, en 2004, que 12,5% des Français étaient des prostitueurs occasionnels ou réguliers.

En Allemagne et aux Pays-Bas, pays qui ont légalisé la prostitution en 1999, de 60 à 66% des hommes auraient payé pour un rapport sexuel. En Thaïlande, on estimait, en 1995, que 75% des hommes étaient des prostitueurs, mais 90% en 2010. *A contrario*, en Suède, le nombre d'acheteurs de sexe a baissé depuis la loi de 1999 ; avant la loi, un homme sur huit était prostitueur (12,5%) ; aujourd'hui, c'est un homme sur douze (8,3%). (Source : Kajsa Ekis Ekman, *Varat och varan* (l'être et la marchandisation), Stockholm, Leopard Förlag, 2010.)

Autrement dit, le régime juridique encadrant la prostitution a des conséquences importantes. Sans prostitueurs, il n'y a pas de prostitution. Et quand le nombre de prostitueurs aug-

mente de façon importante, le nombre de personnes prostituées augmente aussi, d'où un essor de la traite humaine à des fins de prostitution. On estime en Allemagne que 75% des femmes prostituées sont d'origine étrangère. Les données sont similaires aux Pays-Bas, en Espagne, en Suisse et dans d'autres pays qui ont légalisé l'inégalité entre les femmes et les hommes, ce qu'est la prostitution.

Quand une majorité d'hommes trouve normal que des femmes soient des marchandises sexuelles et qu'ils les « consomment » en tant que telles, cela a certainement des conséquences sur les rapports sociaux et intimes.

## De la marchandisation sexuelle

La marchandisation sexuelle a pour but la satisfaction des plaisirs sexuels de ceux qui payent. Et celui qui avance l'argent a un avantage sur la personne qui offre la marchandise, ce qui, selon Georg Simmel, accorde à l'homme une formidable prépondérance dans la prostitution. Pour Françoise Héritier, « ce paiement-là n'est pas acte de liberté : il signifie affranchissement de l'homme et asservissement de la femme ».

L'argent lie et soumet la personne prostituée au prostitueur, tout en réifiant leur rapport. Le sentiment de supériorité des prostitueurs, lequel fait partie intégrante de leur plaisir, est lié à la déshumanisation qu'implique la location du sexe d'autrui : « Ce n'est pas de moi qu'ils bandent, ça n'a jamais été de moi, c'est de ma putasserie, du fait que je suis là pour ça. » (Nelly Arcand, *Putain*)

Depuis 40 ans, la prostitution s'est massifiée et a colonisé tous les recoins du monde ; elle s'est mondialisée, engendrant une traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et le tourisme de prostitution. Par ailleurs, la marchandisation prostitutionnelle touche les plus vulnérables, principalement les femmes et les filles des classes sociales et des groupes ethnico-nationaux subordonnés des sociétés.

L'avis du CSF a le grand mérite de remettre la question de la prostitution à l'ordre du jour, de montrer qu'elle ne relève pas simplement d'un comportement individuel (libre-choix, contrat, etc.), mais d'une question sociale, qu'elle a trait à un choix de société et que l'on peut et doit l'éradiquer, donc prendre des mesures qui tendent à son abolition.

## CONFLIT ÉTUDIANT

## Se comparer avec Mai 68 ?

LUDOVIC LANGLOIS-THÉRIEN  
JUSTINE DORION

Étudiants

Alors que le mouvement étudiant se prolonge, la tentation de le comparer aux événements de Mai 68 se fait sentir de plus belle ! Cette comparaison porteuse d'espoir renvoie au rêve d'une société plus juste, moins technocrate et moins capitaliste, et à l'atteinte de cette société par un mouvement non institutionnalisé, ouvert et populaire.

Cependant, n'oublions pas le ressac de l'Histoire — après le soulèvement de Mai 68, Juin 68 fut la consécration du *statu quo* alors que la France a choisi d'appuyer massivement le conservatisme du gouvernement de Charles de Gaulle lors des élections. Dans le contexte actuel, la comparaison avec Mai 68 est inquiétante, alors que la majorité de la population semble appuyer le gouvernement et se distancier du discours du mouvement étudiant.

Ainsi, en tant que membres du mouvement étudiant, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver un malaise en assistant à la dilu-

tion de notre discours. Nous sommes de ceux qui descendent joyeusement dans la rue, casserole à la main, mais qui parfois ne peuvent s'empêcher de s'arrêter, penauds, en lisant au hasard quelques tristes slogans minés de fautes d'orthographe.

Nous déplorons les prises de position hypocrites, carburant à l'opinion et aux rumeurs plutôt qu'aux faits et à la raison. Paradoxalement, alors que nous sommes de plus en plus actifs dans l'expression de notre mécontentement, les raisons mêmes de notre insatisfaction nous paraissent de plus en plus volatiles.

## Égarées en cours de route

En somme, la pertinence de nos revendications initiales s'est égarée au gré de prises de positions toujours plus radicales, de discours de moins en moins éloquents aux conclusions douteuses et de l'arrogance croissante de nos leaders — tant parmi les étudiants qu'au sein du gouvernement.

Qu'on se le tienne pour dit : cet égarement de notre discours, s'il persiste, nous nuira. Il laisse déjà libre cours à l'opposition pour discrediter le mouvement étudiant alors qu'il

existe bel et bien un argumentaire étayé pour une transformation du modèle universitaire québécois. Or cet argumentaire ne fait plus partie d'aucun discours.

Au contraire, nous devrions nous efforcer de mieux articuler nos idéaux, en laissant tomber les comparaisons faciles et les discours hystériques. En réaffirmant notre position, faisons tout pour corriger notre plus grand tort : d'avoir, par ignorance ou maladresse, provoqué l'aliénation de la majorité silencieuse qui, sondage après sondage, se distance du mouvement étudiant.

Cette majorité, notre mouvement la nie... mais elle ne devrait pas l'oublier. En fait, alors que beaucoup d'étudiants ont terminé leur session, notre intransigence apparaît dangereusement comme une forme de complaisance devant ce gouvernement qui — aussi détestable qu'il puisse être — est en fin de mandat, et éjectable aux élections prochaines. Ne faisons pas comme la France de Juin 68, n'embrassons pas le *statu quo* ! Consolidons les acquis récents de notre mouvement et osons une discussion franche, pragmatique et créative qui ralliera cette majorité qui nous échappe !

## Les miettes tombées de la table



LISE PAYETTE

Le ridicule de la situation n'échappe à personne. On a tous vu le film diffusé par Anonymous qui montre tout le grain du 1% des nantis de notre pays évoluant, avec aise, dans un décor d'un luxe inouï, digne d'une production hollywoodienne, sans l'ombre d'un doute sur son bon droit de faire ce qu'elle veut de son argent. La famille royale reçoit. Tout ce beau monde jurerait, sans hésitation et la main sur le cœur, que ce qu'il dépense dans la région permet au bon peuple d'en profiter d'une certaine façon et qu'il fait sa « juste part » avec des impôts à payer, même s'ils ne paieront tous que 200\$ de plus pour l'assurance-maladie du Québec, ce qui est la même somme que pour tous les autres citoyens québécois, même les plus pauvres. Parce que c'est la justice et que plus tout le monde est égal, mieux c'est pour tout le monde.

La fête peut continuer puisqu'on ne manquera jamais de rien et que la vie est plutôt facile. Tout le monde travaille pour tout le monde. On se rend volontiers service. On s'en-traide. On ouvre des portes pour ceux qui en ont besoin, on recommande pour des postes payants, on fait des alliances, on livre la marchandise, mais on s'attend toujours à un retour d'ascenseur. Je te gratte le dos, tu grattes le mien... La table du vrai pouvoir déborde... Les miettes sont très recherchées. On est prêt à se mettre à genoux pour les ramasser.

À l'autre table, celle des étudiants, qui sert de cantine aux représentants des associations étudiantes en grève depuis près de 110 jours, c'est dans la dignité qu'on se fait dire qu'il n'y a plus rien à manger depuis longtemps, que les carottes sont cuites et que les casseroles vont devoir se trouver une autre justification, car elles ne serviront plus à donner à manger à qui ce soit.

Si elle réussit bien à rouler les étudiants dans la farine pour la deuxième fois, elle sera sans doute invitée, elle aussi, à la prochaine grande fête des riches pour « service rendu ».

Les leaders étudiants, qui sont arrivés animés d'une belle confiance, déprissent de jour en jour. Martine a avoué qu'ils avaient frappé un mur. Gabriel tient le coup même s'il a dû se dire cent fois qu'il vaudrait mieux quitter la table que de se faire offrir du pain noir à chaque repas. Léo n'est plus que l'ombre de lui-même. Il avait l'espoir de régler la question des droits de scolarité comme un dernier cadeau à faire à ses membres avant de quitter son poste de représentant de la FECQ. Il est peu probable que ça se fasse.

De la table de négociation, il ne tombe que des miettes vieilles de plusieurs mois, des nouilles trop cuites et réchauffées si souvent qu'on en arrive à ne plus pouvoir les regarder. Même la sauce 78, récemment mise sur le marché, n'a pas réussi à les rendre plus attrayantes. Les jeux sont faits. Rien ne va plus.

Il faudrait un miracle pour que les étudiants puissent en sortir gagnants.

Un jour, le maire Labeaume de Québec est entré dans le bureau du Jean Charest. Il en est ressorti un peu plus tard avec un engagement de quelques centaines de millions pour la construction d'un aréna à Québec. Charest avait sûrement trouvé tous ces millions dans sa petite cassette personnelle puisque le gouvernement n'a pas d'argent. C'est un refrain bien connu.

Depuis, ont défilé les sommes faramineuses qu'allait nous coûter le développement du Plan Nord, où monsieur Charest a proposé d'envoyer les étudiants chercher du travail, vous vous souvenez ? Je crois même que c'est ce jour-là que les demandes étudiantes sont devenues les demandes du peuple du Québec.

C'est ainsi que nous sommes devenus le 99% d'une population qui ne veut plus être au service du 1% qui ne nous laisse que les miettes. Nous voulons notre « juste part » du gâteau arrosé d'une bonne couche de respect pour ce 99% qui a construit ce pays et qui s'est fait dire pendant tout ce temps qu'il était né pour un petit pain.

Nous tenons à la solidarité sociale qui nous unit. Nous tenons à nous redonner une démocratie véritable et pas juste une pâle imitation qu'on nous vante comme si c'était la merveille des merveilles. Nous tenons à l'éducation de nos enfants parce que nous tenons à briller parmi les peuples instruits du monde.

Pour ces objectifs, nous sommes prêts à nous mobiliser, nous sommes prêts à nous serrer un peu plus la ceinture s'il le faut, mais à condition qu'on cesse le gaspillage de l'argent que nous mettons en commun, nous sommes prêts à respecter les lois qui nous respectent, et nous sommes prêts à voter chaque fois qu'il le faudra. Comme maintenant, par exemple.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Perspectives), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Karl Retino-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## NÉGOS

SUIITE DE LA PAGE 1

jardins, a rappelé qu'au début de la première ronde, la ministre Courchesne s'était donné une « obligation de résultat ». Hier, la ministre a donc jugé « que les résultats, ce n'est plus une priorité pour le gouvernement », a opiné Mme Desjardins qui reproche à la ministre de faire de la « petite politique sur le dos des jeunes ».

Pour Gabriel Nadeau-Dubois, la hausse était devenue non plus un moyen mais une fin en soi. Il a reproché à la ministre d'avoir rompu les ponts seulement pour des « raisons politiques » et de communications. Selon les associations, la ministre, à table, a rapidement été à court d'arguments lorsque les négociateurs étudiants ont réussi à proposer des solutions qui respectaient les paramètres gouvernementaux, soit le plan de financement des universités et le cadre fiscal du gouvernement. Il s'agissait d'arriver à une solution qui serait « à coût nul » pour le gouvernement, le

quel refusait de mettre de « l'argent neuf ».

Les titres des journaux interprétant la première offre de Québec — le 35 \$ — comme celle d'un gouvernement « qui plie », qui « recule » ou qui « fait des compromis » ont eu un effet « refroidissant chez la ministre », mercredi.

Questionnée à ce sujet par *Le Devoir* hier,

**Des titres de journaux ont eu un effet « refroidissant chez la ministre », selon les étudiants**

Mme Courchesne a expliqué que constamment, les étudiants lui rappelaient qu'eux, « sur le Plateau », se faisaient aborder par les manifestants qui leur disaient de ne pas « lâcher ». « Je leur ai simplement répondu que nous, là, à travers le Québec, nous aussi, des gens, quand on va à l'épicerie, font le tour du stationnement et nous disent : "Lâchez pas sur la hausse des droits." » Le premier ministre a désigné ces gens hier comme étant la « majorité silencieuse ». Notons que les étudiants ont déploré que la loi 78 ait été ignorée pendant les

quatre jours de discussions.

**Nombreux gestes**

Du reste, Mme Courchesne et M. Charest ont souligné au crayon gras hier tous les gestes que le gouvernement a posés depuis le début du conflit pour améliorer l'accessibilité aux études : mise en place d'un programme de remboursement proportionnel au revenu ; bonification des bourses et étalement de la hausse sur sept ans. M. Charest a soutenu qu'il y a désormais 67 000 personnes « pour qui la hausse des droits est comblée et même supérieure ».

À table cette semaine, les représentants étudiants, a déploré Mme Courchesne, ont refusé de discuter de ces mesures. Au fond, ils ne « reconnaissent » pas cela « comme étant des gestes concrets, importants, positifs ».

Lors de sa rencontre avec les étudiants, M. Charest dit que ces derniers ont reconnu que le problème qu'ils cherchaient à éviter en luttant contre la hausse en était un d'accessibilité. Or, c'est une meilleure accessibilité que permettent ces mesures, a-t-il plaidé.

*Le Devoir*

## POLITIQUE

SUIITE DE LA PAGE 1

qu'elle demanderait de nouveaux mandats de grève à la mi-août. Sa porte demeure ouverte aux étudiants, a assuré M. Charest, mais cela n'est pas suffisant. À défaut d'une ultime tentative pour sauver la saison touristique et assurer une rentrée relativement calme, il pourra légitimement être accusé de pratiquer la politique du pire, qui est par définition la pire des politiques. Hier, malgré l'arrivée d'un nouveau chef de cabinet qui a la réputation d'être un grand gestionnaire de crise, il ne semblait pas avoir de politique du tout.

◆◆◆

Il était peut-être illusoire de croire qu'après trois mois d'une confrontation qui a provoqué un durcissement des positions de part et d'autre, une entente à long terme puisse être conclue. Le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, avait raison : « Quand on laisse pourrir un conflit, les parties deviennent difficilement conciliables. »

Dans le huis clos des négociations, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, aurait évoqué avec une certaine candeur des « raisons politiques, de communication publique », qui l'empêchaient d'accepter les propositions des leaders étudiants. Le gouvernement n'était cependant pas le seul à craindre d'être accusé de plier. Les leaders étudiants n'auraient pas davantage pu présenter les offres du gouvernement à leurs associations sans perdre la face. Exiger un gel était aussi un impératif politique.

Demander au gouvernement de renoncer complètement à toute hausse des droits de scolarité pendant deux ans était excessif, tout comme la proposition d'abolir le régime québécois d'épargne-études. En revanche, quel problème y avait-il à abaisser, voire éliminer le crédit d'impôt applicable aux droits de scolarité universitaire, tout en épargnant celui qui s'applique à certains programmes du niveau secondaire et collégial ?

◆◆◆

Et la loi 78 dans tout ça ? « On ne s'est pas rendu là », a simplement déclaré M. Charest en conférence de presse. Au cours des derniers jours, les casseroles ont détendu l'atmosphère, mais les manifestations risquent maintenant de devenir moins festives.

La ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, est sortie de son mutisme désormais légendaire pour rabrouer le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques, selon lequel la loi spéciale prévoit des restrictions excessives et des sanctions disproportionnées.

On ne peut qu'être d'accord avec M<sup>me</sup> Gagnon-Tremblay, quand elle dit que la situation au Québec est moins préoccupante que celle qui prévaut en Syrie ou au Mali. La pauvre devra maintenant « mieux informer » les experts de l'ONU et leur « mentionner que le Québec, premièrement, est une démocratie ».

Pourtant, le gouvernement auquel elle appartenait en 1993 avait fait grand cas de l'opinion d'un comité de l'ONU, qui avait statué que l'interdiction de l'anglais dans l'affichage commercial constituait une violation inacceptable de la liberté d'expression.

Son collègue responsable de l'application de la Charte de la langue française dans le gouvernement Bourassa, Claude Ryan, s'était même appuyé sur l'avis de ce comité pour justifier l'adoption de la loi 86, qui autorisait le bilinguisme dans l'affichage commercial, expliquant qu'il ne voulait pas voir le Québec mis dans le même sac que... l'Afrique du Sud, alors soumise au régime de l'apartheid.

Vouloir maintenir la règle de l'unilinguisme français était apparemment un sacrilège, mais une association étudiante doit s'assurer qu'une manifestation à laquelle elle participe respecte les dispositions de la loi, même si elle ne l'a pas organisée. Il est tout à fait loisible de lui imposer une amende de 125 000 \$ si elle a « amené une personne » à bloquer l'entrée d'un cégep.

*mdavid@ledevoir.com*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le bal des casseroles ira-t-il en s'intensifiant ?

## Le bal des offres

ANTOINE ROBITAILLE

**Première offre du gouvernement** dans les mots de la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne : « Diminuer de 35 \$ leur contribution individuelle à la hausse des frais de scolarité qui aurait porté celle-ci à 219 \$ par année. » Elle a été jugée « insultante » par les associations.

**Première contre-offre des étudiants** dans les mots de Léo Bureau-Blouin, président (jusqu'à hier) de la Fédération étudiante collégiale du Québec : « Il s'agissait de financer les deux premières années d'augmentation de droits de scolarité via le crédit d'impôt auquel ont droit les étudiants. Ce qu'on proposait au gouvernement, c'était de maintenir le financement des universités tel que le voulait le gouvernement [...], trouver des solutions qui sont à coûts nuls, qui font en sorte qu'on ne vient pas piger

dans les poches des contribuables. »

**Deuxième contre-offre des étudiants.** Le mardi soir, les étudiants proposent l'abolition du programme d'incitatifs québécois des régimes enregistrés d'épargne-études (IQEE). Les étudiants ont reproché au gouvernement de ne pas avoir exploré cette avenue assez longtemps. Selon la ministre Courchesne, cela aurait produit « une importante iniquité intergénérationnelle ». « Il n'était absolument pas acceptable qu'on abolisse ce programme pour les familles qui veulent investir dans l'éducation de leurs enfants », a-t-elle déclaré hier.

**Dernière offre du gouvernement.** Il propose de réduire la facture étudiante à 100 \$ pour la première année et d'aller chercher le montant restant équivalent à la hausse, soit 154 \$, par une réduction partielle du crédit d'impôt sur les droits de scolarité et d'examen, et le montant de la hausse

de 254 \$ était maintenu pour les années subséquentes. En conférence de presse, Michelle Courchesne a soutenu qu'il s'agissait d'une « proposition majeure aux étudiants ». Elle aurait eu le défaut selon elle toutefois de pénaliser les étudiants au collégial en formation technique et ceux au secondaire en formation professionnelle.

Commentaire de Michel Courchesne : « Ils tenaient mordicus aux deux ans de gel. Parce qu'à partir de là, il y aurait eu un Forum. Et eux, ils se disent après, on va encore réclamer le gel. Et pour la CLASSE, c'est la gratuité ! »

Le gouvernement a proposé la tenue d'un « Forum au cours de la prochaine année scolaire » pour discuter de l'avenir des universités. Le premier ministre a soutenu qu'il pourrait avoir lieu malgré la rupture des négociations.

## BIXI

SUIITE DE LA PAGE 1

vait se livrer à des activités commerciales.

En avril dernier, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer la vente éventuelle du système Bixi à l'étranger après que le groupe britannique Serco, qui gère les opérations du service de vélo en libre-service à Londres, eut manifesté son intérêt de mettre la main sur les activités internationales de la SVLS.

La vente de Bixi international à des intérêts étrangers signifierait que la SVLS devra céder le concept des vélos et des bornes ainsi que les brevets qui s'y rattachent. Elle mettrait également en péril les 450 emplois créés au Québec en lien avec le projet Bixi, de même que la viabilité du service de vélo en libre-service à Montréal.

La perspective de voir Bixi passer à des intérêts étrangers préoccupe aussi le gouvernement, a indiqué au *Devoir* une source gouvernementale. Le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, serait maintenant enclin à prêter l'oreille à toute proposition de la Ville visant à maintenir à Montréal les activités internationales de Bixi, a-t-on indiqué. Encore faudrait-il que l'administration de Gerald Tremblay en fasse la demande auprès du ministère des Affaires municipales, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant, a-t-on appris.

Reste à voir quelle formule pourrait être utilisée pour rendre le statut de Bixi conforme à la loi et si des aménagements législatifs seront nécessaires. Rappelons que le gouvernement a fait preuve de souplesse dans le dossier de l'amphithéâtre de Québec avec l'adoption de la loi 204. « Il faudrait que la Ville de Montréal soit un peu créative », a-t-on souligné.

« Une machine à sous »

La vente du volet international de Bixi n'enchantait guère l'administration Tremblay. Les affaires de Bixi à l'étranger sont florissantes. Le système mis au point à Montréal est maintenant implanté sur trois continents dans des villes comme Londres, Melbourne, Washington et Boston. Au

cours des derniers mois, les New York et Chicago se sont ajoutées au tableau de chasse de Bixi.

« Bixi fonctionne bien. L'entreprise qui va l'acheter va faire de l'argent », a souligné mercredi le président du comité exécutif de la Ville, Michael Applebaum. « C'est le gouvernement qui nous a dit qu'il fallait vendre. On a dit que ça n'avait pas de sens, que ça fonctionnait bien et qu'on allait perdre 450 emplois. Mais ils nous ont dit : "Il faut le vendre." »

Les contrats décrochés à l'étranger permettront d'ailleurs à la SVLS de rentabiliser des opérations de Bixi à Montréal cette année, une première puisque le système est déficitaire depuis son implantation en 2009. « Bixi, c'est une machine à sous », insiste Michael Applebaum.

Pour l'instant toutefois, la SVLS s'affaire aux préparatifs de la vente avec le concours de firmes juridiques et comptables pour l'aider dans ses démarches. Pour trouver un éventuel acquéreur, un appel sur invitation sera lancé et les procédures devraient être conclues d'ici la fin de l'année. Michael Applebaum souligne que la Ville attendra le moment opportun afin d'obtenir un prix qui

soit dans « le meilleur intérêt de la Ville », dit-il.

En 2007, la Ville de Montréal avait fait appel à la société en commandite Stationnement de Montréal, qui détenait l'expertise et avait mis au point les bornes de stationnement informatisées. La Société de vélo en libre-service, un organisme sans but lucratif, a été créée en 2007 pour prendre en charge la gestion du service.

En 2011, rien ne va plus. Aux prises avec une dette de 37 millions contractée auprès de Stationnement de Montréal, la SVLS appelle la Ville à la rescousse. Après d'intenses négociations, Montréal s'entend avec le gouvernement du Québec pour que la Ville éponge la dette de 37 millions et garantisse une marge de crédit de 71 millions. Le gouvernement exige toutefois que la Ville exerce un meilleur contrôle sur la SVLS et qu'elle se conforme aux recommandations du vérificateur général, dont le rapport a été rendu public en juin, soit un mois après que le conseil municipal eut entériné le plan de sauvetage.

*Le Devoir*

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**  
Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**  
Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390